

LE DEVOIR

Vol. LXXXIV - No 226

MONTREAL, LE JEUDI 30 SEPTEMBRE 1993

65c + TPS + TVQ / Toronto 85c

PERSPECTIVES

Zola Superstar

*Le lancement du film
Germinal dans 350 salles,
a déclenché hier
un curieux parfum
de nostalgie en France*

Christian Rioux

CORRESPONDANT DU DEVOIR À PARIS

Il y avait les vedettes du film: Gérard Depardieu, Miou-Miou et bien sûr le chanteur Renaud. Il y avait le député socialiste de Lille, l'ancien premier ministre Pierre Mauroy. Il y avait le TGV qui reliait pour la première fois Paris à Lille en une heure. Il y avait enfin le président Mitterrand en personne suivi de son fidèle Jack Lang venus en voiture d'apparat saluer le peuple de gauche réuni pour l'avant-première de *Germinal*, le film produit et réalisé par Claude Berri.

Pour le lancement d'*Agaguk*, on avait envahi un village de l'Arctique québécois et fait peur aux caribous. Pour celui de cette épopée ouvrière adaptée du roman d'Emile Zola, Renaud — dont c'est le premier grand rôle au cinéma — est allé au charbon dans la mine d'Arenberg boire de la bière avec des mineurs aux mains calleuses. Le tout Paris a pris d'assaut Lille, ville industrielle du Nord. On a aussi mobilisé les syndicats de gueules noires dont plusieurs milliers, aujourd'hui chômeurs, font de la figuration dans le film le plus cher jamais produit en France (40 millions \$ dont quatre uniquement pour les décors).

Le lancement de *Germinal* mercredi, jour anniversaire de la mort de Zola, est le couronnement d'une stratégie médiatique soigneusement orchestrée. Depuis plusieurs jours, les publicitaires multiplient les premières. Une pour les mineurs dans la capitale du syndicalisme industriel. Une autre en banlieue de Toulon dans les 12 nouvelles salles de Jérôme Seydoux, un important actionnaire de Renn Production, la compagnie de Claude Berri.

À la télévision et dans les magazines, on ne voit plus que des gueules misérables couvertes de sueur et de suie. Renaud additionne les déclarations sur «la révolution à refaire» et les magazines font leurs choux gras de ses révélations sur le «tyrannique» Claude Berri.

Les éditeurs ont tous prévu des rééditions et les ventes de Zola en librairies dépassent de loin celles des candidats au Goncourt. On compte en tout 18 livres, pour jeunes et vieux, qui rappellent l'épopée des habitants des corons ou qui racontent le tournage du film.

La campagne avait commencé il y a trois semaines à la Fête de l'Humanité dans la banlieue ouvrière de La Courneuve. Les participants, en nombre décroissant chaque année, eurent droit en premier à des extraits du film. Le président du Parti communiste, Georges Marchais, 73 ans, était absent pour la première fois depuis 1947, mais Gérard Depardieu, Claude Berri et Renaud entonnèrent l'Internationale sous la pluie et les applaudissements.

Le mythe d'Etienne Lantier, le héros de *Germinal*, reste intact dans le cœur d'une partie de la France qui s'enorgueillit d'avoir un président capable de citer de mémoire tous les titres de Zola. À un récent sondage de l'émission *Sept sur sept* qui recevait Renaud, 54% des Français répondaient que, malgré les progrès du XXe siècle, les choses n'avaient pas changé en profondeur depuis *Germinal*.

Claude Berri expliquait quant à lui sur France Inter qu'il songeait sérieusement à reprendre sa carte du Parti communiste (qui se meurt dans les sondages autour de 5%). «Je suis un fils de mineur dont le père ne voulait pas qu'il aille à la mine. Chez nous, on votait communiste. Je ne fais pas de politique depuis 30 ans, mais je reprendrai peut-être ma carte du parti. Après tout, le Parti communiste est le seul qui défende la classe ouvrière».

Ce concert nostalgique laisse pourtant entendre des notes discordantes. «Le film *Germinal* est une catastrophe pour l'image de marque du Nord», dit Bruno Bonduelle, président de l'Agence pour la promotion industrielle de la métropole Nord.

Les vedettes de *Germinal* furent accueillies à Lille par des manifestants dénonçant les 250 licenciements de la société Bull, à Villeneuve-d'Ascq. Dans ce plat pays, la dernière mine a fermé en 1991. Puis ce fut les textiles et la sidérurgie. Le champion du chômage en France craint de se voir transformé en musée de la mine au moment où il tente de se convertir dans les technologies de pointe. On pense d'ailleurs récupérer les décors du film pour en faire... un musée.

Misant sur l'effet d'entraînement de cette énorme campagne médiatique, le distributeur CFP sortira le film à Montréal le 15 octobre avec Claude Berri, Renaud et Miou-Miou. Son représentant de passage à Paris, Christian Larouche, s'attend à un succès supérieur à celui d'*Indochine*, qui avait rapporté 1,3 million \$ au Québec.

En France, 5 millions de spectateurs devront acheter leur billet avant que la production n'enregistre le premier dollar de profit. Défi d'autant plus grand que les critiques parisiens ont matraqué le film, le qualifiant de film «langue de bois» (*Le Parisien*) et «à teindre soviétique» (*Libération*). Chacun y allant de jeux de mots plus caustiques les uns que les autres: de «Germintor» à «Germirable» en passant par «Germinal Park».

Pour ceux-là, Claude Berri n'a eu qu'une réponse: «Je vais faire descendre 3000 mineurs dans la rue. Ils vont voir!»

INDEX

Les Actualités...A2	Idées...A11
Agenda culturel...B8	Le Monde...A7
Annonces classées...A6	Montréal...A3
Avis publics...B2	Mots croisés...A6
Culture...B7	Politique...A5
Économie...B3	Société...B1
Éditorial...A10	Les Sports...B6
	Détails en B2



Météo
Nuageux
Max: 11
Détails en B2

L'ÉCONOMIE

*Les syndicats dénoncent
la Caisse de dépôt*

PAGE B-3

CAISSE
DE DÉPÔT
ET PLACEMENT
DU QUÉBEC

LE MONDE

*Mille morts par jour
en Angola*

PAGE A-8

POLITIQUE

*Le comportement électoral des
Québécois déçoit Pierre Blais*

PAGE A-5



Deux sociétés distinctes

*Un nouveau sondage démontre les perceptions opposées
des Canadiens et des Québécois face aux enjeux électoraux*

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

La campagne électorale illustre les perceptions différentes des Canadiens et des Québécois face aux enjeux de l'élection.

Ainsi, les partisans du Bloc québécois croient qu'il est tout à fait possible d'élire l'équipe de Lucien Bouchard sans être nécessairement en faveur de la souveraineté du Québec. Mais les Canadiens des autres provinces,

eux, voient plutôt l'élection de nombreux candidats du Bloc comme une menace à l'unité du pays.

Advenant l'élection massive de députés du Bloc le 25 octobre, les Canadiens ont tendance à durcir leur attitude face aux changements constitutionnels potentiels, alors que plusieurs Québécois estiment plutôt que les Canadiens pourraient se montrer plus ouverts à discuter de tels changements.

Ces données sont tirées d'un sondage de la maison Ekos, une firme de recherche d'Ottawa, qui a mené

entre le 24 et le 28 septembre dernier une enquête privée auprès de 1505 Canadiens, dont 508 Québécois.

Selon ce sondage, le choix de Kim Campbell ou de Jean Chrétien comme premier ministre ne modifiera en rien le pouvoir du Québec au sein du Canada.

Mais on trouvera tout de même plus de Québécois à croire que le Québec pourrait mieux faire valoir son pouvoir avec Kim Campbell qu'avec Jean Chrétien... alors

VOIR PAGE A-12: SONDAGE

La «politichienne» d'Outremont



PHOTO JACQUES NADEAU

CANDIDATE DU PARTI POLITICHIEEN (le PCC) dans le comté d'Outremont, Tia, un boxer à la dentition idiosyncrasique jusqu'ici inconnue, a réuni en moins de deux 150 des 500 signatures visées par son organisateur électoral, M. André Roussil. Sous le thème de «Il faut japper notre mécontentement. Pour un vrai changement votons Tia», cette dernière, ainsi qu'en témoigne notre photo, a serré de nombreuses mains en usant de sa patte. Voir nos informations en page A3.

Un chaos fiscal majeur

*La décision de la Cour
supérieure d'invalider la
surtaxe pourrait coûter
plusieurs centaines de
millions aux municipalités*

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

L'invalidation par la Cour supérieure, hier, de la fameuse surtaxe imposée aux commerces par la Ville de Montréal et 250 autres villes du Québec ouvre la porte à un chaos fiscal majeur et risque de creuser un trou de plusieurs centaines de millions dans les caisses des municipalités pour 1994.

Déclarée «illégal» et «inconstitutionnelle» par le juge Pierre Tessier, de la Cour supérieure, la surtaxe sur les immeubles non résidentiels a rapporté en 1993 quelque 316 millions \$ à la Ville de Montréal et des centaines de millions aux 259 autres villes qui perçoivent cette taxe.

Dans sa décision de 77 pages, le juge Tessier retient les prétentions de 10 propriétaires d'immeubles commerciaux de Montréal à l'effet que la surtaxe est en fait une taxe indirecte, et de ce fait inconstitutionnelle.

Aux termes de la loi constitutionnelle de 1867, seul le gouvernement fédéral peut puiser des deniers dans la poche des contribuables par tous les moyens. Les provinces, et par conséquent les municipalités, ne peuvent

VOIR PAGE A 12: SURTAXE

Les communistes canadiens n'ont plus de parti

*«Agonisant depuis 1956» le
PCC est officiellement mort*

MARTINE TURENNE
LE DEVOIR

Ni la fin des régimes communistes d'Europe de l'Est, ni le déboulonnage de Staline ou l'effondrement du mur de Berlin, ni même la Loi du cadenas dans les années 50 n'avaient eu raison du Parti communiste canadien, qui avait survécu à toutes les tempêtes. Le coup de grâce est pourtant venu, mardi, d'Elections Canada, qui a confirmé que l'auguste formation politique, fondée il y a 72 ans au lendemain de la révolution bolchévique, «a perdu son statut de parti politique officiel et devra sous peu liquider ses avoirs».

La Loi électorale canadienne, amendée plus tôt cette année, a eu raison des derniers sympathisants du Moscou d'antan. Elle stipule en effet qu'une formation politique doit désormais présenter au moins 50 candidats à

VOIR PAGE A-12: COMMUNISTES

Le Club des voleurs de coqs passe aux aveux

*Depuis quatre décennies, Riopelle, Arbour et quelques autres
volent des coqs de croix de chemin... pour les protéger*

STÉPHANE BAILLARGEON
LE DEVOIR

Ce soir, la galerie Michel Tétrault Art International inaugure une exposition consacrée à *L'Hommage à Rosa Luxemburg*, de Jean-Paul Riopelle, artiste de génie et voleur de coqs...

Le monstre sacré du Québec, reconnu mondialement comme une figure majeure de l'art du XXe siècle, est même le président-fondateur du Club des voleurs de coqs de la province du Québec.

Le «Trappeur supérieur» (dixit André Breton) chasse les emblèmes «galliformes» de

puis plus de quarante ans. Le club select compte probablement des dizaines de membres — mais le membership est un secret — qui ont sévi jusqu'en Europe. L'objectif est simple: voler des coqs en bois ou en métal sur les «croix de chemin», les granges et les églises.

C'est Riopelle lui-même qui a lancé le jeu de la rapine, dans les années cinquante. Le peintre vivait alors en France, mais revenait souvent à Montréal. «Il est venu me visiter alors que j'étais triste, raconte la designer Madeleine Arbour, une amie d'enfance. Pour me

VOIR PAGE A 12: COQS



PHOTO JACQUES GRENIER

La règle de base prévoit que les objets volés seront remis à un musée. «C'est toujours notre objectif», affirme Mme Arbour.

• LES ACTUALITÉS •

Le Canada prêt à envoyer des observateurs aux élections russes

MARIE TISON
PRESSE CANADIENNE

New York — Le Canada a offert à la Russie d'envoyer des observateurs aux élections parlementaires du 11 décembre.

Le secrétaire d'État canadien aux Affaires extérieures Perrin Beatty a fait cette offre hier au ministre des Affaires étrangères de la Russie Andreï Kozyrev, au cours d'une rencontre bilatérale à New York, organisée parallèlement à la 48e session de l'Assemblée générale des Nations unies.

M. Beatty a indiqué aux journa-

listes, à l'issue de la rencontre, que M. Kozyrev avait bien accueilli cette proposition.

Le secrétaire d'État canadien a affirmé que le ministre Kozyrev l'avait assuré que le gouvernement russe n'avait toujours pas l'intention d'utiliser la force envers les députés encore réfugiés dans l'édifice parlementaire.

M. Beatty s'est dit encouragé par cette assurance, qui confirmait les promesses faites par le président russe Boris Yeltsine lui-même.

M. Beatty a réitéré à M. Kozyrev que le Canada appuyait l'administration Yeltsine dans son initiative, en autant que la marche vers la dé-

mocratie se poursuivrait et que les droits de la personne seraient respectés.

Le secrétaire d'État a fait valoir aux journalistes que le président Yeltsine avait été constamment frustré dans ses efforts de réforme démocratique et économique par des «députés communistes de la ligne dure d'antan, élus sous l'ancien régime».

«Ce qui est important, c'est qu'après avoir fait ce geste dramatique pour trancher le nœud gordien, M. Yeltsine a annoncé qu'il appartenait au peuple russe de décider qui avait vraiment la responsabilité de diriger la Russie», a dé-

claré M. Beatty.

Le président russe a annoncé la tenue d'élections parlementaires pour le 11 décembre. Mardi, le ministre Kozyrev a demandé l'envoi d'observateurs étrangers pour que la communauté internationale puisse s'assurer de la liberté et de l'équité du scrutin.

«J'ai indiqué à M. Kozyrev que le Canada était prêt à faire cela», a déclaré M. Beatty.

Il a indiqué que la discussion avec le ministre russe n'avait porté que sur les principes d'une telle participation, et on non pas sur ses détails.

Les observateurs seront proba-

blement des employés d'Élections Canada, des membres d'organisations non gouvernementales et des experts en affaires russes, a-t-il spécifié. Il ne s'agira pas de militaires.

L'ampleur de la délégation canadienne dépendra du plan qui sera élaboré par la communauté internationale et les autorités russes, a-t-il poursuivi.

M. Beatty a ajouté qu'il n'était pas nécessaire d'envoyer des observateurs à Moscou pour examiner la situation actuelle, parce que l'ambassade canadienne en Russie suivait déjà la question de près et parce que le tout se déroulait bien

ouvertement devant les caméras de télévision.

Le secrétaire d'État canadien a déclaré que le reste de la discussion avec M. Kozyrev avait surtout porté sur la réforme de l'Organisation des Nations unies et le maintien de la paix.

«Nous nous sommes entendus pour examiner ensemble des façons de rendre l'ONU plus efficace dans ses opérations de maintien de la paix et dans les façons de prévenir les conflits», a-t-il déclaré.

M. Beatty rencontrait également hier le ministre des Affaires étrangères de l'Ukraine, M. Anatoliy Zlenko.

Larose fait en noir le bilan du régime Bourassa

Québec (PC) — Malgré quelques bons coups en matière économique ou sociale, le régime Bourassa laissera l'image d'un «acteur de la démobilité qui s'en est pris à plusieurs droits sociaux et syndicaux».

Tel est le bilan que dresse le président de la CSN, Gerald Larose, du régime de Robert Bourassa, qui a administré le Québec pendant 15 des 23 dernières années.

Intervenant hier devant les membres du Conseil confédéral de la CSN qui se réunissait à Québec, M. Larose a déploré que le premier ministre Robert Bourassa ait tant de fois «encouragé les Québécois à avoir le moins d'ambition possible».

Le leader syndical a d'abord reconnu que M. Bourassa avait attaché son nom à quelques réalisations d'envergure. Il en a identifié trois: le développement de l'hydroélectricité dans le Nord du Québec, la mise en place des régimes d'assurance-maladie et d'aide juridique.

Mais surtout vers la fin, M. Bourassa a «renforcé une dominante comme acteur de la démobilité des Québécois», a dit le président de la CSN.

Il s'en est pris aux droits syndicaux et aux droits sociaux, a-t-il déploré en citant comme exemple l'attitude du gouvernement dans ses négociations avec les 320 000 employés du secteur public et du secteur parapublic, ou encore sa propension à déréglementer l'industrie québécoise de la construction.

M. Larose a aussi déploré les souhaits du gouvernement Bourassa que les «Québécois aient le moins d'ambition possible».

Ce fut vrai dans le dossier constitutionnel, mais aussi dans la lenteur que met le gouvernement à prendre certaines décisions, a expliqué le leader syndical.

Il a donné comme preuve l'absence de toute décision gouvernementale dans les cinq dossiers de nature économique identifiés comme des priorités par le récent Rendez-vous économique 1993 de Montréal.

Les intervenants à cette table ronde avaient défini comme priorités la création d'une commission d'enquête sur le travail au noir et sur ses conséquences fiscales, la mise en marche des travaux sur la rivière Sainte-Marguerite (Côte-Nord), la relance de la MIL-Davie par l'octroi du contrat de traversier des Îles-de-la-Madeleine, la restructuration des grappes industrielles et la mise en place d'un fonds de reconversion industrielle.

«Aucun de ces gestes n'a encore été posé», a déploré M. Larose.

M. Larose a par ailleurs admis que la politique des centrales syndicales n'avait pas toujours été satisfaisante dans ses négociations du secteur public avec l'État employeur.

«Le Québec veut ajuster le Québec à la mondialisation des marchés et cela se fait sur le dos des gagne-petit. C'est pourquoi l'État avait les droits syndicaux dans le collimateur. Le mouvement syndical n'a pas suffisamment pris la mesure de ces enjeux», a déclaré M. Larose. Il a aussi déploré qu'il n'y ait pas eu «une politique de coordination syndicale» dans les négociations du secteur public.

Enfin, le président de la CSN a décoché quelques traits aux «deux groupes d'hypocrites» responsables, selon lui, des difficultés que connaît le monde de la construction entre le Québec et l'Ontario. Ces deux «hypocrites», il les a identifiées comme le gouvernement ontarien de Bob Rae, «qui a besoin de la ligne anti-Québec» pour se recréer une crédibilité politique, et les autorités québécoises, qui prennent prétexte de l'Ontario «pour passer les syndicats de la construction à tabac» par le biais de la déréglementation.

La Belle. La Bête.



La nouvelle Supra Turbo se transforme de «belle» en «bête» dès que le contact se fait.

La Bête.

Un moteur à double turbo-compresseur séquentiel qui mord dans la route avec ses 320 chevaux.

La Belle. Un habitacle de connaisseur, sans accessoires futiles. Un habitacle avec des témoins surdimensionnés, des commandes judicieusement placées et un tableau de bord enveloppant.

La Bête. Une boîte de vitesses Getrag[®] à six rapports serrés toujours prêts à

livrer un couple moteur de 315 lb-pi que la Supra Turbo relâche à 4 000 tr/min.

La Belle. Un régime amaigrissant sévère a fait réévaluer presque chaque fibre entrant dans la fabrication de la Supra Turbo: elles sont bien peu nombreuses à offrir un tel rapport puissance/poids.

La Bête. La capacité de décoller: une propulsion de 0 à

96,5 km/h (60 mi/h) en 5,1 secondes*. Et la capacité d'arrêter: des freins ABS à quatre voies aux quatre roues.

La Belle. Des roues de 17 pouces en alliage d'aluminium montées sur une suspension sportive à double bras triangulaire et un régulateur de traction conçu pour offrir un contrôle presque absolu... comme sur des rails.

La nouvelle Supra Turbo. La Belle attise l'oeil. La Bête attise la passion.

TOYOTA

CRÉDIT
TOYOTA

DÉCOUVREZ LES NOMBREUX AVANTAGES DES PROGRAMMES DE LOCATION ET DE FINANCEMENT PRATIQUES OFFERTS PAR TOYOTA CRÉDIT CANADA INC., CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE TOYOTA PARTICIPANT. *ÉVALUATION DU FABRICANT - BOÎTE MANUELLE À SIX VITESSES.



ROBIC

DEPUIS 1892

AGENTS DE BREVETS ET MARQUES
PROTECTION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

LEGER ROBIC RICHARD

AVOCATS

55, ST-JACQUES, MONTRÉAL, QUÉBEC H2Y 3K2

Tél: (514) 845-7874 Tél.: (514) 980-0444

La maîtrise des intangibles

LE DEVOIR

MONTREAL



L'urgence de l'hôpital Notre-Dame.

PHOTO JACQUES GRENIER

Coupures budgétaires de plus de 2 millions\$ à l'hôpital Notre-Dame

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Le «vaisseau amiral» du ministre de la Santé et des Services sociaux, Marc-Yvan Côté, prend l'eau.

Pour équilibrer son budget en cours, la direction de l'hôpital Notre-Dame sabre 2 262 000\$ dans ses dépenses tel qu'exigé par le ministre Côté. Ce plan de redressement financier a été adopté mardi dernier lors de la séance du conseil d'administration de l'établissement.

Pour colmater la brèche, une enveloppe de 400 000\$ correspondant à une banque d'heures de soins infirmiers non dépensées a été réquisitionnée. S'ajoutent à ce montant des restrictions financières s'élevant à 1,9 millions\$.

Ce dernier chiffre se décompose ainsi: 417 000\$ proviendront de la fermeture d'une unité complète de 32 lits en orthopédie (fermeture devan-

cée de 2 1/2 mois) ainsi que d'une plus petite unité de 9 lits, et ce jusqu'au 31 mars prochain; 1,5 million\$ sont récupérés du côté des opérations de fonctionnement.

En clair, cela signifie entre autres que Notre-Dame ira chercher à la direction générale 45 000\$, au service informatique 251 000\$, 375 000\$ en salaire du personnel infirmier et 315 000\$ en frais reliés à l'orientation de nouvelles recrues (Notre-Dame n'engage plus de personnel infirmier).

Aux dires mêmes du directeur général, David Levine, ces compressions, qui doivent être appliquées dès le 8 octobre prochain, ne toucheront pas les services directs à la population. Faux, soutiennent les porte-parole syndicaux. «C'est sûr qu'il y aura une perte de qualité de services», assure Linda Desjardins, présidente du Syndicat des infirmiers et infirmières de l'hôpital Notre-Dame.

Mme Desjardins ainsi que Pierre

Fontaine, représentant 2500 employés (auxiliaires, préposés et tout le personnel de soutien) de l'établissement dénonceront, en conférence de presse en fin de matinée aujourd'hui, le geste du conseil d'administration. Un piquetage symbolique d'employés entre 11h30 et 13h30 devrait venir appuyer ce désaccord.

C'est que plusieurs points du plan de redressement accrochent, disent les syndiqués. D'abord, avant de procéder à de telles compressions, les conventions collectives des employés de l'hôpital prévoient que la direction doit en aviser son personnel au moins 4 mois à l'avance. De plus, les représentants syndicaux craignent l'annonce d'une quarantaine de mises à pied provoquées par des fermetures d'unités de soins.

Sur ce point, la période des Fêtes risque d'en être une de grand ralentissement, avec un lit sur trois inutilisé. En plus des 226 lits dont la ferme-

ture a été prévue du 23 décembre au 17 janvier, trois unités, soit 84 lits, devraient eux aussi fermer. Au total, il s'agit de 310 lits qui resteraient vides sur une capacité initiale de 926 lits.

Le «vaisseau amiral», comme a souvent été qualifié l'hôpital Notre-Dame par le ministre Côté au moment où ce dernier présentait sa réforme des services de santé, se retrouve vraisemblablement en eaux troubles.

Dans une lettre adressée notamment aux chefs des divers départements de Notre-Dame ainsi qu'aux membres de la Régie régionale et datée du 28 juillet dernier, M. Levine s'inquiète: «Je ne veux pas être pessimiste pour l'avenir, mais selon mes discussions avec le ministère, les redressements dans les établissements de santé n'ont pas encore touché la pointe de l'iceberg et on peut s'attendre à des exigences supplémentaires très fortes.»

Tia, boxer au pedigree politique irréprouvable

SERGE TRUFFAUT
LE DEVOIR

Tia, boxer au pedigree politique qualifié «d'irréprouvable» par son organisateur électoral, bat actuellement la semelle sur les trottoirs d'Outremont afin d'obtenir les 500 signatures qui lui permettraient, en tant que représentante du Parti politique (le PCC), de croiser le fer avec les candidats des autres partis le 25 octobre prochain.

Hier soir, M. André Roussil, qui se dit directeur de campagne et chef de cabinet de Tia, a assuré au moment d'aller sous presse que 150 électeurs outremontais et outremontaises avaient décidé d'appuyer la candidature de ce boxer qui vient tout juste de faire son entrée dans l'arène politique.

Ce succès, obtenu dans un laps de temps relativement bref, symbolise, selon les confidences de M. Roussil, que «Tia est une politicienne dans l'âme. Elle a énormément de flair. C'est une bête politique qui annonce à mon avis l'apparition d'une nouvelle espèce de politiciens».

Actuellement, l'organisation mise sur pied par Tia compte, outre M. Roussil, sur une équipe composée de quatre bipèdes qui se démenent avec d'autant plus d'enthousiasme que Tia est une politicienne qui sait, avec beaucoup de naturel et de grâce, et contrairement aux autres politiciens, se mettre à quatre pattes.

Telle est du moins l'opinion émise par M. Roussil qui, en plus d'être directeur de campagne et organisateur, agit en tant que porte-parole de Tia. Ayant le manquement à la franchise en horreur, cette candidate se refuse à faire tout commentaire. Et à ceux qui mettraient cette attitude sur le compte de déficiences linguistiques, M. Roussil rétorque qu'ils ou elles «ne sont que des mauvaises langues».

À défaut donc de causer les yeux dans les yeux avec Tia, M. Roussil a indiqué que le cœur du programme politique de Tia était le suivant: «Face aux Fond monétaire international, l'ONU, le G-7 et autres puissants de ce monde, Tia ne sera pas plus capable de changer quoi que ce soit que Kim Campbell, Jean Chrétien ou Lucien Bouchard.»

Selon un document remis par M. Roussil, un tableau intitulé *Capacité de changer les choses* indique qu'à l'instar des autres partis, le PCC ne serait pas en mesure de réduire le déficit, d'arrêter le libre-échange, de réduire le chômage, d'arrêter la TPS, de contrôler l'économie, de défier la Banque Mondiale, de radier le patronage et de réduire les taxes.

Alors pourquoi, direz-vous, voter Tia? Après avoir effectué une analyse de la personnalité propre à chacun des candidats, analyse dont le sérieux méthodologique est



PHOTO JACQUES NADEAU

Parmi son personnel politique, le Parti Politicien mise beaucoup, pour tout ce qui a trait à l'exposition publique de son candidat vedette Tia, sur le flair visuel de Balthazar, son colleur d'affiche.

d'autant plus évident qu'on n'a pas eu recours aux variables astrologiques, tarot et autres artifices utilisés par les machines électorales traditionnelles, il a été constaté que Tia était loyale. Et les autres? Non.

Qui plus est, Tia affectionnant un régime alimentaire logéant à la cuisine de l'efficacité «elle ne coûte pas cher». Contrairement «à nos adversaires, je vous affirme que le budget de dépenses de Tia sera mince». En plus d'être ceci et cela, Tia est bien dressée, elle est «alléchante» et courtoise.

En dernière heure, on a appris que Elizabeth, une bouledogue arborant les couleurs du Parti indépendant, va tenter également d'obtenir 500 signatures. Comme quoi, de conclure M. Roussil qui est linguistiquement correct: «It's gonna be a two dog race».

Contrats sans appel d'offres à Laval

Option-Laval propose la nomination d'un «ombudsman»

LAURENT SOUMIS
LE DEVOIR

La formation d'opposition Option-Laval a proposé hier diverses mesures visant à «dépolitiser» les procédures d'embauche de personnel et d'octroi de contrats à des firmes de professionnels par la municipalité.

Au lendemain de révélations concernant l'octroi de contrats sans appel d'offres à des proches du maire Gilles Vaillancourt, le candidat à la mairie d'Option-Laval, M. Jean Rizzuto, a mis de l'avant une formule qui suppose la nomination d'un «ombudsman» censé protéger les intérêts des contribuables.

En matière de contrats professionnels, Option-Laval suggère une procédure d'adjudication qui s'inspire de celle en vigueur à la Ville de Montréal et des recommandations de la Fédération internationale des ingénieurs-conseils.

Compte tenu de l'exemption prévue à la Loi des cités et villes, la Charte de Ville de Laval accorde actuellement au comité exécutif de la Ville (formé du maire et quatre conseillers au pouvoir) le mandat d'octroyer les contrats de services professionnels, ce qu'a d'ailleurs confirmé hier un haut fonctionnaire de Ville de Laval.

L'opposition souhaiterait plutôt la mise en place d'un système différencié selon la valeur des contrats professionnels en cause.

Dans le cas de contrats de moins de 25 000\$, le directeur du service municipal concerné aurait pleine autorité pour négocier de gré à gré, pour peu qu'il soumette un rapport écrit, motivé et déposé au greffe avant adjudication. Le responsable devrait en outre s'expliquer dans un rapport au directeur général chaque fois qu'il n'a pu contacter plus d'un fournisseur.

Dans le cas de contrats de 25 000\$ à 500 000\$, un comité avisier devrait solliciter aux moins trois propositions sur invitation avant que le contrat ne soit adjugé par le comité exécutif.

Ce comité serait formé d'un représentant de la direction générale, d'un autre du service des achats, d'un autre du service concerné et d'un représentant des citoyens («ombudsman»). Il procéderait selon la méthode dite «mode de sélection basée sur les compétences».

Enfin, dans le cas des contrats de plus de 500 000\$, obligation serait faite de recourir à des appels d'offres publics dans les journaux et l'adjudication au plus bas soumissionnaire conforme ne pourrait être faite que par le conseil municipal lui-même.

«Cette procédure vise à mettre fin au régime de favoritisme du PRO envers ses amis depuis 20 ans; un régime où tout se fait en cachette et en catimini et qui coûte cher aux Lavallois», de dire l'aspirant maire Jean Rizzuto qui, en matière d'embauche, opte pour «l'égalité des chances».

Ainsi les 300 emplois d'été de la municipalité seraient offerts dans les journaux, décernés «par tirage dans les quartiers» et entérinés directement par le conseil municipal.

À l'heure actuelle, c'est le comité exécutif qui décide sur recommandation de trois directeurs (général, du service et des ressources humaines), précisait hier au autre haut fonctionnaire de la Ville.

Dans le cas des postes permanents, Option-Laval s'engage à respecter les mécanismes d'affichage interne des conventions collectives mais promet de remplacer l'actuel comité de sélection formé de trois directeurs, et quelques fois d'une ressource externe, par un comité formé d'un représentant du service, d'un autre des ressources humaines et d'un représentant des citoyens.

Aucun élu ne siègerait au comité et la recommandation irait directement au conseil municipal.

Campagne de financement de 200 millions à McGill

Les gouverneurs de l'Université McGill ont lancé hier une campagne de financement de 200 millions\$, la plus importante demande de souscription de l'histoire de l'institution. «Et à notre connaissance, il s'agit du montant le plus élevé jamais sollicité auprès du secteur privé dans l'histoire des universités canadiennes», a dit Alex Paterson, président du Conseil des gouverneurs de

McGill. Cette campagne, «d'envergure internationale», doit financer les secteurs clés de l'université, dont l'aide aux étudiants (50 millions\$ à elle seule), l'enseignement et la recherche et les bibliothèques. McGill compte notamment sur la générosité de ses 120 000 diplômés. Jusqu'à maintenant, les dons anticipés et les promesses de dons se chiffrent à 97,8 millions\$.

VOUS AVEZ LES BONNES CONNEXIONS.

CANTEL®

LE POUVOIR DU RÉSEAU™

• LES ACTUALITÉS •

Projet de recherche d'Environnement-Québec

Les boues des usines d'épuration utilisées comme engrais naturel dans les forêts

LOUIS-GILLES
FRANCOEUR
LE DEVOIR

Le ministère de l'Environnement du Québec (MENVQ) explore la possibilité d'utiliser les boues des usines d'épuration québécoises comme engrais naturel dans les forêts privées et publiques.

Le projet de recherche, présenté hier dans une érable des Laurentides, vise à permettre aux villes situées loin des milieux agricoles — où les terres agricoles sont déjà saturées par l'épandage des fumiers — de ne pas combler indûment leurs sites d'enfouissement avec ce qui apparaît, en dernier ressort, comme un engrais naturel d'une valeur reconnue.

L'élimination des boues d'usine d'épuration constitue un problème aussi nouveau qu'important au Québec. Les usines sont jeunes et de plus en plus nombreuses. Elles ont, pour la plupart, été construites sans que les gestionnaires sachent vraiment ce qu'ils allaient faire de toutes ces boues qu'on ne déverse

plus dans les cours d'eau. L'enfouissement de ces boues, avec les sacs verts domestiques, s'est donc imposé rapidement à plusieurs villes d'autant plus que les prix sont relativement bas en raison de la surcapacité d'enfouissement dans le sud de la province.

Québec prévoit que ses usines vont produire vers l'an 2000 quelque 180 000 tonnes «sèches» de boues d'épuration.

Selon M. Alain Gadbois, de la firme Gendron-Lefebvre, de Laval, les boues d'épuration comptent pour des pourcentages variant entre 20 et 40% du total des déchets produits dans une ville, ce qui contribuera à réduire rapidement la vie utile des sites d'enfouissement régionaux.

Plusieurs expériences ont été tentées pour utiliser cette matière organique sur des terres agricoles à St-Hyacinthe, Laval, Jonquière et Victoriaville, notamment. Ce fut en général un succès lorsque les agriculteurs ont consenti à ces épandages, qui renouent avec les pratiques de leurs grands-parents...

Les normes québécoises sur ce type d'épandage en milieu agricole

sont parmi les plus sévères, explique M. Gadbois. Les concentrations maximales d'azotes doivent être 10 fois moindres que celles acceptées aux États-Unis. Le total permis, soit 200 kg par hectare, ne peut être atteint qu'une fois en cinq ans. On ne peut épandre à moins de 200 mètres des cours d'eau. Mais surtout, dit-il, on ne peut épandre des boues qui contiendraient trop de métaux lourds et, même si elles n'en contiennent pas ou très peu, on ne peut les épandre sur des cultures maraichères: seuls les épandages de boues d'épuration sur des produits destinés aux animaux est permis (maïs, grains divers, etc.).

L'étude confiée par l'Environnement aux firmes Gendron-Lefebvre ainsi qu'au groupe Urgel Delisle et Associés pourrait permettre d'augmenter les surfaces disponibles pour les épandages, car le milieu forestier, tout particulièrement les plantations, pourrait bénéficier de cet engrais. L'étude vise à tester différents types d'équipement, à déterminer la rentabilité de ces pratiques et à vérifier s'il y a des séquelles sur certains segments de l'environnement, selon qu'on utilise des boues liquides, humides ou sèches.

Les chercheurs, explique M. Gadbois, veulent aussi vérifier si cette matière organique, stérilisée à la chaux, pourrait quand même contaminer la nappe d'eau souterraine ou les cours d'eau voisins.

Par contre, le ministère, comme il le fait généralement, s'en tient dans cette étude principalement à une analyse des impacts sur le milieu physique. Il ne vérifie pas les impacts possibles sur la faune et «présume», selon le mot de M. Gadbois, qu'elle n'est pas ou marginalement touchée. L'étude, qui doit se terminer l'an prochain, ne tentera pas non plus de déterminer si des espèces de petite taille, comme les vers et les souris, bioaccumulent des contaminants pour les refiler, ensuite, aux maillons supérieurs de la chaîne alimentaire. M. Gadbois indique que le budget disponible ne permettait pas de vérifier si d'autres maillons de l'écosystème, autres que les petits fruits et les feuilles, pourraient être affectés par ces nouveaux scénarios d'épandages.

La Croix-Rouge canadienne va expédier des fournitures médicales en Russie

Ottawa (AFP) — La Croix-Rouge canadienne expédiera à partir du 8 octobre des médicaments de première nécessité et d'autres fournitures médicales à destination de la Russie, a annoncé hier l'organisation humanitaire.

Ces fournitures seront distribuées à des hôpitaux pédiatriques et des maternités situés dans un rayon de mille kilomètres autour de Moscou, a précisé la Croix-Rouge canadienne dans un communiqué. Les médicaments seront utilisés pour combattre les trois principales causes de décès dans la région: les maladies respiratoires, infectieuses et intestinales.

Les 4,8 millions de dollars canadiens (1 dollar canadien = 0,7556 USD) servant au financement de ce projet proviennent du ministère des Affaires extérieures, a ajouté

l'organisation. L'affectation de cette somme avait été annoncée en avril, lorsque le président Boris Eltsine était venu à Vancouver, l'occasion de ses entretiens avec le président Bill Clinton.

Les fournitures médicales seront d'abord transportées par bateau à Turku, en Finlande, d'où elles seront acheminées par avion vers six aéroports régionaux autour de Moscou. Les autorités ont prévu un total de 22 vols tout au long du mois d'octobre. Les fournitures médicales, réparties dans des «trousses» de 350 kg chacune, seront ensuite livrées par camions aux hôpitaux locaux, a indiqué la Croix-Rouge canadienne.

Chaque trousses contient suffisamment de fournitures pour approvisionner 50 lits d'hôpital pendant un an, selon la Croix-Rouge.

Le Conseil permanent de la jeunesse qualifie de «scandaleux» les changements au régime d'aide sociale

Québec (PC) — Un organisme du gouvernement, le Conseil permanent de la jeunesse, critique très sévèrement les modifications que le ministre de la Sécurité du revenu, André Bourbeau, apporte au régime d'aide sociale à compter de demain, le 1er octobre.

«Les modifications sont scandaleuses et ne font qu'aggraver la situation des jeunes pauvres qui sont abandonnés et relégués aux bas-fonds», affirme dans un communiqué le président du Conseil, Alain Perreault.

Ces modifications démontrent que pour le gouvernement, les jeunes sont «des paresseux et des irresponsables qui ne veulent pas travailler».

M. Perreault rappelle que c'est contre leur gré que la plupart des jeunes sont exclus du marché du travail. Par exemple, le Conseil permanent de la jeunesse note que les jeunes assistés sociaux doivent attendre six mois avant d'être éligibles aux mesures de développement de leur employabilité. Pendant ce temps, ils doivent se

contenter de la prestation minimale de 480\$ par mois pour vivre, c'est-à-dire la prestation de ceux qui se déclarent non disponibles pour s'inscrire aux mesures.

Au contraire, il aurait fallu désigner les jeunes sans emploi comme clientèle prioritaire pour les mesures de développement de la main-d'œuvre, croit M. Perreault. «Il faut aider les jeunes à s'intégrer socialement et professionnellement. Le plus tôt possible, estime-t-il. M. Perreault juge aussi «désolant» de constater que tant de jeunes sont laissés pour compte par l'État.

«Si le ministre et le gouvernement sont à court d'idées, je leur rappelle que notre Conseil vient de déposer un avis sur la pauvreté des jeunes dans lequel est élaboré un plan d'action fouillé, concret et réaliste. De plus, ce document est gratuit», conclut le président du Conseil permanent de la jeunesse.

«Le cri d'alarme alors lancé par le Conseil a été bien accueilli dans tous les milieux mais n'a pas encore percé la carapace du gouvernement».

Violence conjugale: un nouvel ouvrage à l'intention des femmes battues

JOSÉE BOILEAU
LE DEVOIR

Dans les cas de violence conjugale, quitter son conjoint n'est pas la solution à tous les maux. Il reste encore bien des problèmes et des dangers à surmonter par la suite, surtout quand le conjoint délaisse se fait tenace et que la société ne prend toujours pas ce problème au sérieux, constatent cette semaine, et de façon séparée, trois intervenants dans ce dossier.

Ginette Larouche, travailleuse sociale et grande spécialiste au Québec de l'intervention auprès des femmes violentes, lançait hier soir un ouvrage de formation sur ce sujet. Son livre de plus de 550 pages se veut très pratique, dressant le programme de dix sessions pour aider les femmes battues qui sont en état de crise, pour qu'elles retrouvent l'estime de soi ou tout simplement pour être en mesure de les dé-

L'auteur constate que si on dé-

nonce toujours davantage de violence conjugale, celle-ci progresse et les femmes qui en sont victimes sont toujours honteuses, coupables, à la recherche de sécurité physique et psychologique.

Même les services d'aide mesurent encore assez mal la faible estime que ces femmes ont d'elles-mêmes et pour lequel elles ont besoin d'un soutien bien particulier.

Dans la même veine se tient au jour d'hui et demain à Longueuil un colloque sur l'intervention en violence conjugale, particulièrement quant au lien à dresser entre l'aide aux victimes et l'intervention auprès des hommes violents. L'ouverture d'un centre d'hébergement pour hommes violents sera également annoncée.

C'est précisément la voie que privilégie le professeur Moncef Guittouni, de la Société de recherche en orientation humaine, qui convoquait à son tour une conférence de presse hier midi pour faire état de ses propres recherches en violence conjugale.

«La violence conjugale n'est plus la même, soulignait-il, chiffres à l'appui. Elle est plus dure, plus dangereuse. Les meurtres et tentatives de meurtre augmentent sans cesse. La femme agresseuse quitte son mari en se croyant protégée, mais celui-ci se sent repoussé et rejeté, et il réagit comme une bête. Il développe une haine encore plus dangereuse. Et pourtant, on parle assez peu de cette réaction.»

Si l'homme est l'agresseur, c'est lui qui devrait être surveillé tant qu'un procès n'aura pas tranché, disait le professeur. La femme qui quitte son foyer pour échapper à la violence, qui doit ensuite se cacher de son conjoint, qui risque seule ses menaces s'il la retrouve, est toujours la victime, notait-il. Les deux femmes battues présentes à la conférence de presse, qui avaient tout quitté pour fuir avec leurs enfants, acquiesçaient vivement, encore amères d'avoir tout perdu, de vivre dans la pauvreté alors que leur conjoint, lui, n'a rien eu à sacrifier.

L'enquête du coroner sur la mort du caporal Lemay

L'unanimité policière commence à s'effriter

ROLLANDE PARENT
PRESSE CANADIENNE

La belle unanimité des policiers de la Sûreté du Québec quant au déroulement de l'opération policière du 11 juillet 1990 dans la pinede d'Oka a commencé à s'effriter, hier, à l'enquête du coroner portant sur la mort du caporal Marcel Lemay survenue ce jour-là.

Pour la première fois depuis le début de l'enquête, l'avocat de l'Association des policiers provinciaux du Québec avait l'occasion d'interroger un policier-cadre de la SQ, non syndiqué, soit le responsable de l'opération policière à Oka, le capitaine Réal Marcotte.

Me André Fiset a cherché à mettre en doute plusieurs affirmations faites précédemment par le capitaine Marcotte à la lumière d'informations fournies par des témoins précédents.

«Dans la préparation de l'opération du 11 juillet, avez-vous été informé de la présence de Warriors dans la pinede d'Oka?»

«Avez-vous été informé de l'existence de préparatifs de type militaire, comme la construction de tranchées, de barbelés, la mise en place de sacs de sable, le port d'habits de camouflage, de séances de tir, de la présence de véhicules à quatre roues motrices et d'armes puissantes automatiques et semi-automatiques, telles des M-

16, des AK-47 et des munitions?»

À toutes ces questions, le capitaine Marcotte a répondu par la négative. On lui avait dit qu'il était possible qu'il y ait des armes. Il n'en a toutefois pas vu, ni le 11 juillet, ni lors de la visite de deux heures qu'il avait faite dans les environs de la pinede, deux jours avant l'intervention, en compagnie d'un policier de Saint-Eustache qui suivait le dossier depuis plusieurs mois.

Quant à l'information fournie par des policiers placés en observation dans la pinede voulant que des individus armés aient été aperçus et qu'ils soient entrés dans le bois, le capitaine Marcotte ne se souvient pas d'en avoir été saisi.

Il a suggéré que le responsable des 15 policiers du Groupe d'intervention, Denis Morin, a peut-être de son propre chef averti les autorités policières au quartier général de la SQ.

Dans son témoignage rendu en juin dernier, le policier Morin a indiqué qu'il appartenait au capitaine Marcotte, en sa qualité de responsable sur le terrain, de communiquer avec le quartier général.

Le capitaine Marcotte a également soutenu que les policiers sur le terrain pouvaient très bien prendre l'initiative de communiquer toute information importante au centre d'opération, à défaut de pouvoir le rejoindre.

La preuve a démontré jusqu'à maintenant qu'une équipe du Groupe d'intervention est demeurée complètement isolée, au plan des communications, durant deux bonnes heures ce matin-là.

Par ailleurs, le coroner s'est inter-

rogé sur le risque qu'avait pu faire courir à ses hommes le capitaine Marcotte en faisant exécuter l'ordre reçu de pénétrer dans la pinede alors qu'il savait qu'il y avait au moins un homme armé qui avait été délogé de la barricade et qui s'était enfui dans le bois. «Ne constituait-il pas toujours un danger?» a demandé le coroner Gilbert.

«Je me suis dit que s'il était parti, c'est qu'il avait décidé de ne pas tirer», a répliqué le policier Marcotte.

«Nous estimons que les gens (Mohawks) armés faisaient de l'intimidation à l'égard des policiers. On ne pouvait prévoir qu'il y avait 50 hommes armés dans les bois, on ne pouvait prévoir ça», a-t-il plaidé.

Vers 8h, quand l'ordre est parvenu du poste de contrôle de pénétrer dans la pinede, M. Marcotte a demandé à entendre l'ordre de la bouche même du commandant Jean-Pierre Gariépy, avec qui il avait planifié l'opération dans les jours précédents.

«Je voulais être certain que c'était bien ça l'ordre», a-t-il expliqué.

«La direction demande qu'on fasse une intervention», lui aurait dit le commandant Gariépy.

Selon les explications fournies par M. Marcotte, l'ordre transmis par le commandant Gariépy provenait de l'inspecteur chef Valin Beaulieu.

Finalement, alors qu'il était interrogé par Me Fiset, de l'Association des policiers provinciaux du Québec, le capitaine Marcotte a nié avoir dit ou avoir entendu dire au policier Denis Morin, au moment où l'ordre d'intervenir venait d'être donné, «ça n'a pas d'allure, on va se faire tirer».



LE PUBLICITÉ-CLUB DE MONTRÉAL
PRÉSENTE

LA PUBLICITÉ POLITIQUE DÉJEUNER-CAUSERIE JEUDI 30 SEPTEMBRE 1993

Venez voir les campagnes publicitaires des partis en lice et partagez les commentaires de nos conférenciers.



DANIEL LATOUCHE

Consultant à l'INRS-Urbainisation, professeur, politologue et journaliste bien connu au pays, Daniel Latouche, B.Sc., Ph.D., regarde de près le paysage socio-politique au Canada et au Québec depuis 1964. Ses commentaires et analyses sont recherchés tant pour leur pertinence que pour leur piquant.

ROGER TREMBLAY

Vice-président Création, concepteur-rédacteur senior, PALM Publicité Marketing Inc. 20 années d'expérience dans la publicité. Premier gagnant d'un Lion d'Argent (Cannes) au Québec. 26 grands prix publicitaires locaux et internationaux à son actif. Maîtrise l'art de créer des publicités éloquentes et puissantes qui rejoignent le consommateur québécois.



DATE

11 h 30
Jeudi 30 septembre
Hôtel Bonaventure
Hilton

COUT

Membres : 45 \$
Non-membres : 60 \$
Table de 10 : 450 \$
Taxes en sus

RÉSERVEZ
DES MAINTENANT

Le Publicité-Club
de Montréal
Tél. : 875-2565



Offrez-vous une évasion chez la
FAMILLE DUFOUR

FORFAIT ÉVASION

3 jours / 2 nuits

Incluant: 2 soupers «table d'hôte», la chambre pour 2 nuits, 2 petits déjeuners américains complets et les facilités de l'hôtel, dont la piscine intérieure.

HÔTEL VAL DES NEIGES
Beauport
(418) 827-5711

AUBERGE LA PIGNORONDE
Baie St-Paul
(418) 435-5505

HÔTEL CAPAUX-PIERRES
Ile-aux-Coudres
(418) 438-2711

A PARTIR DE

129 \$

par personne, occ. dble
jusqu'au 8 octobre 1993
(quantité de chambres limitée)

HÔTEL TADOUSSAC
Tadoussac
(418) 235-4421

FORFAIT BALEINES

2 jours / 1 nuit

Incluant: 1 souper, la chambre pour 1 nuit, 1 petit-déjeuner américain complet et une croisière «Safari visuel aux baleines» d'une durée de 3 heures commentée par un naturaliste chevronné.

A PARTIR DE

109 \$

p. pers., occ. dble
jusqu'au 15 octobre 1993
(quantité de chambres limitée)

HÔTEL CONTINENTAL
Montréal
(514) 861-2821

PLAN CONTINENTAL

2 jours / 1 nuit

Incluant: la chambre pour 1 nuit et le petit-déjeuner américain complet.

A PARTIR DE

56 \$

p. pers., occ. dble
jusqu'au 10 octobre 1993
(quantité de chambres limitée)



ELECTIONS
93

LE DEVOIR

POLITIQUE

Pierre Blais est déçu du comportement électoral des Québécois

Lucien Bouchard n'a rien fait pour mériter leur confiance, affirme le coprésident national de la campagne conservatrice

PIERRE O'NEILL
LE DEVOIR

Les conservateurs n'en peuvent plus d'entendre les sondages claironner sans cesse l'avance du Bloc québécois dans les intentions de vote. Et le coprésident national de leur campagne est déçu du comportement électoral des Québécois, de la confiance dont ils témoignent à l'endroit de Lucien Bouchard.

Parce que, selon Pierre Blais, l'ancien ami de Brian Mulroney n'a rien fait pour mériter cette confiance. Il a trahi ses collègues du cabinet et du caucus, il leur a donné un croc-en-jambe, il a démissionné au pire moment, alors que le gouvernement avait particulièrement besoin de solidarité, à l'époque de Meech.

Toujours est-il que la popularité du Bloc auprès de l'électorat a entraîné une remise en question de la stratégie électorale des conservateurs. L'agacement du départ a fait place à l'angoisse, à l'obsession, puis au cauchemar. Il ne se passe plus une journée sans qu'une vedette du gouvernement s'en



Pierre Blais

prenne à Lucien Bouchard.

«Je pensais que la baloune allait se désouffler plus vite, confiait cette semaine Pierre Blais en entrevue au DEVOIR. Ma déception de la campagne, c'est la surprise de voir cet engouement pour un individu, de voir que tout le monde a mis tant de confiance

dans cet homme qui n'a jamais rien fait pour la mériter».

L'organisateur en chef des conservateurs trouve d'ailleurs que le comportement électoral des Québécois est parfois difficile à comprendre. «Ils ne sont pas faciles à suivre en politique; ils votaient Lévesque au Québec et Trudeau à Ottawa. C'est de l'incohérence. Les gens aimeraient donner une leçon au gouvernement et avoir Mme Campbell comme premier ministre. Ce n'est pas possible».

Mais les choses vont changer, annonce Pierre Blais. «Nous allons débusquer le Bloc». Il voit déjà des signes d'une prise de conscience de l'électorat. A son avis, les Québécois commencent à réaliser que s'ils votent pour le Bloc, ce n'est pas Kim Campbell mais Jean Chrétien qu'ils enverront à Ottawa comme premier ministre. Il affirme même que le Bloc a atteint son sommet, qu'il a plafonné.

Son collègue Jean Charest était hier en tournée à Montréal et devant les membres de la Chambre de commerce de Saint-Laurent, il s'en est pris lui aussi au Bloc québécois. «Ils ne vont

pas à Ottawa pour défendre les intérêts du Québec mais pour défendre une idéologie. Le choix, c'est l'illusion avec une succursale du PQ ou le pouvoir réel avec l'équipe Campbell». Quant aux rapports de presse voulant que le parti est en déroute et que l'organisation est en proie à la chicane, il les trouve ridicules.

Après avoir reconnu que la campagne est plus dure que prévu, qu'elle n'est pas facile et que ce fut une erreur de ne pas avoir publié plus tôt le programme du chef du PC, Pierre Blais s'est ressaisi et a poursuivi l'entrevue sur le ton ronflant de l'assurance. Même s'il ne le croit pas et que personne n'y croit, il soutient que le PC compte toujours 100 000 membres au Québec, que l'organisation est impeccable, que les conservateurs ne perdront pas un seul comté le 25 octobre, que les libéraux ne remporteront pas un seul siège à l'extérieur de Montréal et que les sondages qui prédisent l'hécatombe ne veulent rien dire, pas plus qu'en 1988 avant que le PC fasse élire 60 députés du Québec.

BILINGUISME

Charest joue de prudence

Saint-Laurent (PC) — Le vice-premier ministre Jean Charest reste prudent quant à une réaffirmation du bilinguisme officiel par Kim Campbell, une question jusqu'ici absente de la campagne électorale.

À l'issue d'une causerie devant un auditoire de gens d'affaires, hier, M. Charest a été talonné par les reporters avec la question: «Mme Campbell va-t-elle rappeler publiquement que le bilinguisme est une des grandes valeurs du fédéralisme?»

Depuis que les conservateurs sont au pouvoir (1984), «le gouvernement n'a pas changé d'idée», soutient M. Charest, mais le moment de faire une telle déclaration «dépendra des circonstances». L'ancien premier ministre Brian Mulroney ayant reconnu le caractère officiel du bilinguisme au plan fédéral, dans une déclaration au Manitoba en 1986, le député sortant de Sherbrooke croit que cela s'est produit «dans des circonstances et un contexte bien précis»; la Cour suprême avait alors confirmé les droits scolaires des francophones du Manitoba.

Guerre de pancartes



Guerre de pancartes sur le boulevard Henri-Bourassa, à Ville Saint-Laurent. L'une d'entre elles est tombée au combat.

Succession de Bourassa

Il faut avoir «l'ambition d'être premier», dit le ministre Gérald Tremblay

MICHEL VENNE
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Il faut avoir «l'ambition d'être premier», a fait valoir le ministre M. Gérald Tremblay, hier, dans un discours à saveur économique, ayant peine à cacher ses propres ambitions dans la course au leadership libéral qui s'ouvre.

«Est-ce que nous voulons être les premiers? demanda-t-il à son auditoire. Si on n'a pas cette ambition, on risque d'être second», dit-il, souriant en coin, la houpette blonde bien coiffée, avec juste un peu de gris.

Le ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie s'adressait au Forum économique de la région de Québec. Son discours était émaillé des mots «espoir» et «vision». Il interpellait des personnes dans la salle par leur nom en personnalisant ce discours, fondé sur la stratégie dite des grappes industrielles, habituellement aride et spécialisée.

«Il faut une nouvelle vision d'ensemble, un nouveau consensus, de nouvelles idées et, surtout, une nouvelle volonté d'agir ensemble», dit-il en avant-goût du discours qu'il prononcera pour annoncer qu'il se portera candidat à la succession de Robert Bourassa.

«Il y a un seul objectif: pas que le gouvernement remette le Québec au travail, mais que le Québec, avec la complicité du gouvernement, se remette au travail le plus rapidement possible, ajoute le candidat virtuel. Le moment est propice pour relever les défis à la hauteur de nos ambitions.»

M. Tremblay attendra la semaine prochaine pour se porter candidat publiquement. Son organisateur, un vieux routier du Parti libéral, M. Christian Ouellet, souhaite rassembler sur la même scène tous ceux qui se rangent derrière lui, dans un événement médiatique qui aura pour but de le présenter comme un homme d'équipe. Il reste à concilier les agendas.

À l'opposé, le camp de Daniel Johnson

maintient sa stratégie qui consiste à dévoiler, chaque jour, le nom de quelques ministres ou députés qui l'appuient. Hier, pas moins de six ministres lui ont manifesté leur soutien: MM. Christos Sirros, Normand Cherry, André Vallières (qui dit avoir obtenu en retour le maintien de son ministère, celui du Tourisme, sous le règne de M. Johnson), Yvon Vallières, Guy Rivard et Mme Violette Trépanier.

Tous ont soutenu que M. Johnson pouvait le mieux vaincre le PQ aux prochaines élections. M. Vallières salue le talent de «négociateur adroit, capable de fermeté et d'une grande détermination», du candidat virtuel, qui n'est pas pressé non plus de déposer son bulletin de candidature. Il vante sa «connaissance poussée de l'appareil gouvernemental, son expérience parlementaire et ses antécédents dans le secteur privé (Power Corporation)».

La vice-première ministre Lise Bacon, qui a annoncé qu'elle ne sera pas de la course, a cependant adressé un conseil à ces députés qui se branchent trop vite: «Laissez-vous donc désirer, cajoler; ça arrive une fois par 10 ans». Elle-même refuse de dire à qui ira son appui, mais elle précise que ce n'est pas pour se laisser désirer: «Je n'ai pas besoin d'être désirée et cajolée pour prendre des décisions». Son mutisme tient au fait qu'aucun candidat n'est déclaré.

Le ministre-organisateur Marc-Yvan Côté a mis en garde, pour sa part, ceux qui voient dans la série d'appuis à M. Johnson une «vague» irrésistible: «Je suis Gaspésien d'origine. Je connais le sens de la vague; elle peut vous mener là où vous ne l'espérez pas».

Mme Bacon et M. Côté sont présumés être derrière le candidat Tremblay. Mais les deux ministres refusent de se commettre. Tous les deux cherchent cependant un candidat capable de «compassion». Mme Bacon souhaite «un leader qui comprend, qui est humain, qui comprend les problèmes de la population et a une vision d'où il veut amener le Québec».

Ni l'un, ni l'autre ne sont impressionnés par le résultat d'un sondage Léger & Léger, publié lundi, qui prévoit que le PLQ remporterait les prochaines élections contre le PQ si Daniel Johnson (avec 48% des voix) était chef, et qu'il les perdrait avec Gérald Tremblay (avec 35% d'appui).

M. Côté estime que le sondage CROP, publié par Radio-Canada et qui donnait le PQ gagnant aux prochaines élections, était «plus proche de la réalité». Il concède à Daniel Johnson une «notoriété intéressante», qu'il attribue au fait que son père et homonyme fut un premier ministre «près du peuple». Mais il croit que quatre mois de campagne au leadership sont amplement suffisants pour accroître la notoriété de Gérald Tremblay, qui, dit-il, est «un peu jeune en politique».

Ce dernier s'est dit «agréablement surpris» d'avoir obtenu 35% de la faveur populaire, pour un homme «peu connu». Il a candidement souhaité que les reporters, qui l'interrogeaient hier, lui accorderont «leur appui au moment opportun».

Si M. Tremblay n'est pas candidat, il s'intéresse de près aux règles qui régiront la course. Demain soir, au conseil général du parti, son camp proposera de donner 15 jours de plus aux candidats pour vendre des cartes de membres avant que ne débute les assemblées de choix des 3000 délégués ayant droit de vote au congrès du 30 janvier; il proposera également que, comme c'était le cas en 1983, les compagnies en plus des individus puissent contribuer à la caisse des candidats.

«Je suis favorable au financement populaire», dit M. Tremblay. Mais il faut que les mêmes règles s'appliquent à tous les candidats éventuels, pas uniquement lors du déclenchement mais dans les mois qui ont précédé.

Par ailleurs, le leader du gouvernement en Chambre, Pierre Paradis, a annoncé hier qu'il sera neutre dans la course, du moins jusqu'à la fin de la session parlementaire, en décembre. Il explique que sa fonction peut l'amener à jouer un rôle d'arbitre.

VOUS MAÎTRISEZ LA SITUATION.

CANTEL

LE POUVOIR DU RÉSEAU™

• POLITIQUE •

De passage à New York

Campbell propose une révision des opérations de maintien de la paix de l'ONU

MARIE TISON
PRESSE CANADIENNE

New York — La première ministre canadienne Kim Campbell a invoqué hier les difficultés budgétaires du Canada pour recommander à l'ONU de revoir complètement ses opérations de maintien de la paix.

Dans un discours prononcé dans le cadre de la 48e session de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies, la première ministre a fait valoir que la nature des opérations de maintien de la paix avait changé, que leur nombre avait augmenté de façon dramatique et que les ressources des pays membres se faisaient de plus en plus rares.

Il s'agissait du premier discours de Mme Campbell à l'ONU, et de sa deuxième participation à un forum international en tant que première ministre. Elle avait participé au sommet des sept pays les plus industrialisés cet été à Tokyo.

Mme Campbell a fait remarquer que le Canada fournissait près de

4% des forces de l'ONU, alors qu'il comptait pour moins d'un demi pour cent de la population mondiale.

«Nous ne voulons pas dire par là que le Canada veut assumer un rôle moindre, mais plutôt demander si les autres pays font leur juste part», a-t-elle déclaré, lisant fidèlement un texte préparé d'avance.

La première ministre, présentement en pleine campagne électorale, a fait savoir que le gouvernement canadien faisait face à une situation budgétaire difficile, et qu'il

travaillait à rationaliser l'administration gouvernementale de façon à mettre fin aux chevauchements, au double emploi et au gaspillage.

«Nous devons au contribuable de veiller à ce que les institutions internationales dont nous faisons partie appliquent les mêmes normes et se fixent les mêmes objectifs», a-t-elle déclaré.

Elle s'est demandé s'il était opportun pour l'ONU d'affecter ses ressources à la résolution des crises internationales et, le cas échéant, dans quelles conditions. Elle s'est également demandé si l'organisation avait les instruments nécessaires pour accomplir cette mission.

La première ministre a rappelé qu'au cours des dernières années, plusieurs pays avaient fait des suggestions en vue de rendre l'ONU plus apte à mener des opérations militaires efficaces.

Elle a proposé à l'organisation internationale de créer un comité de spécialistes civils et militaires afin d'évaluer ces suggestions, surtout en ce qui concerne leur mise en œuvre et leur financement, et de faire des recommandations au secrétaire général de l'ONU Boutros Boutros-Ghali d'ici l'été prochain.

Elle a soutenu qu'un tel comité devrait étudier la possibilité d'établir un collège d'état-major permanent de l'ONU pour l'entraînement des officiers. Elle a indiqué plus tard aux journalistes que le Canada serait disposé à accueillir un tel centre.

«Le maintien de la paix exige une multitude d'aptitudes dont celles d'être sensibles aux particularités culturelles et de pouvoir agir comme médiateurs, a-t-elle expliqué. Il faut

dra établir un programme de formation, à l'intention particulièrement d'un corps d'officiers de haut rang, qui seront appelés à exercer leur leadership dans des situations complexes et dangereuses.»

La première ministre a ajouté que le comité de spécialistes devrait aussi examiner la possibilité de mettre sur pied un plus grand nombre d'installations d'entraînement pour les troupes de l'ONU, de constituer un réseau de dépôts de matériel de l'ONU et de créer une force à déploiement rapide permanente sous commandement de l'ONU.

Mme Campbell a insisté sur l'importance de renforcer la capacité de gestion et de planification de l'ONU, en mettant en place un état-major permanent capable de coordonner en même temps au moins deux opérations multidimensionnelles à grande échelle.

«Les opérations majeures ne peuvent plus être menées de façon *ad hoc*», a-t-elle déclaré.

La première ministre a affirmé qu'il fallait accroître la capacité de l'ONU d'amener rapidement les effectifs et l'équipement nécessaires sur le théâtre des opérations.

Pour ce faire, elle a suggéré aux États membres de s'engager formellement auprès du secrétaire général à tenir à sa disposition des troupes prêtes à intervenir. Elle a fait observer que c'est ce que le Canada a fait au cours de la dernière année.

Les délégués présents, qui ne remplissaient pas l'immense salle de l'Assemblée générale de l'ONU, ont applaudi Mme Campbell sans débordement. Elle a quitté New York presque aussitôt pour retourner au Canada.

Pente dangereuse?



Jean Chrétien a visité hier une garderie de la région de Toronto. Sans craindre le jeu de mots.

LOGEMENT SOCIAL

Le FRAPPU campe devant le quartier général tory

Ovide Mercredi votera contre Kim Campbell

Winnipeg (PC) — Les peuples autochtones du Canada ne devraient pas voter pour les candidats conservateurs à moins que la première ministre Kim Campbell ne révèle vraiment ses intentions sur les questions intéressant les autochtones, a déclaré hier le grand chef de l'Assemblée des Premières Nations.

Ovide Mercredi a dit que les autochtones n'ont rien attendu jusqu'à présent qu'il puisse leur donner une raison de voter pour les conservateurs.

La première ministre, tout autant que l'ensemble des membres du Par-

lement qui se rangent sous la bannière du Parti conservateur, sont déterminés à lutter contre le déficit et la dette du Canada sur le dos de tous les habitants du Canada», a ajouté M. Mercredi.

«Le moins apte à s'en tirer tout seul dans ce climat de réduction du déficit est notre peuple.»

Prendant la parole au cours d'une réunion de chefs du Manitoba, M. Manning a déclaré que l'héritage conservateur sur les questions intéressant les autochtones est plus de pauvreté et plus d'assistance sociale.

Ottawa (PC) — Confrontées au silence des partis politiques dans le dossier du logement social, près de 300 personnes à faible revenu ont décidé hier d'installer leur sofa, leur lampe, leur lit et leur frigo devant le quartier général du Parti progressiste-conservateur à Ottawa.

Grâce à ce déménagement symbolique, le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPPU) voulait attirer l'attention sur les compressions effectuées en avril dernier dans le budget pour le logement social.

«Nous demandons maintenant au Parti conservateur où il va loger les

gens sans-abri et ceux qui n'arrivent pas à payer leur loyer. Va-t-il nous mettre dans ses hélicoptères? de demander avec ironie François Saillant, porte-parole du FRAPPU.

M. Saillant a aussi averti le chef libéral Jean Chrétien qu'il aurait droit au même genre de manifestation s'il ne faisait pas connaître ses intentions dans ce dossier. Le FRAPPU s'insurge contre la décision d'Ottawa de cesser de financer la construction de tout nouveau logement social et ce, dès le 1er janvier 1994. Le fédéral ne finance déjà plus la construction de nouvelles coopératives d'habitation. Cependant,

Ottawa continue de subventionner les 650 000 logements sociaux et coopératifs existants. Le FRAPPU estime qu'environ 50 000 personnes sont sur les listes d'attente des HLM et des coopératives au Québec. Le groupe avance aussi que 404 000 ménages québécois consacrent plus de 30% de leur revenu à leurs frais de logement. Au Canada, on parlerait de 1,2 million de ménages.

Selon les statistiques de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, 1,16 million de ménages avaient des besoins impérieux de logement en 1991, c'est-à-dire qui ne pouvaient se

procurer sur le marché une habitation de qualité convenable, assez grande pour eux et d'un prix abordable. Au Québec, 341 000 ménages étaient dans cette situation.

Selon les données de la SCHL, ces ménages ont en commun un très faible revenu. Parmi ces ménages, on retrouve beaucoup de femmes seules ou de femmes chefs de famille monoparentale. En fait, a constaté l'Agence fédérale, deux mères monoparentales sur cinq éprouvaient des besoins impérieux de logement en 1991. C'est le cas de seulement une famille biparentale sur 22.

TÉL.: 985-3344

ANNONCES CLASSÉES

FAX: 985-3340

LES ANNONCES CLASSÉES

DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8H30 À 16H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: **985-3344**
Télécopieur: **985-3340**

Pour placer votre annonce par la poste:
C.P. 6033, succ. Place d'Armes
Montréal H2Y 3S6

100

VISITES LIBRES

AVE DU PARC (5335)
Entre Laurier et Bernard, condos 4 1/2, complètement rénovés, style Art Déco.
VISITE LIBRE, SAM. et DIM. de 13h à 19h. Eau voit la plus belle rénovation en ville. Collette Esculier 952-0880

101

PROPRIÉTÉS À VENDRE

BORD DE L'EAU Chomedey, Aubaine. Luxueux maison de ville. Site exceptionnel. Vue exceptionnelle, avec quoi pour bébé. 235-0005. 682-5292

BOUCHERVILLE, Vieux Village
Pres du fleuve, cottage 6 pièces, foyer, s.-sol fini, 2 s.bains, 2 garages, int. 655-9874

OUTREMONT Vendrais/échangerais propriété (duplex et pierre) pour maison de campagne ou condo. 270-6676.

103

CONDOMINIUMS

CONDO LUXUEUX Sherbrooke, métro Joliette 6 1/2 rénové, 3 c.c., électro, terrasses, stat. clim., alarme, face parc. 252-5213

ILE DES SOEURS Verrières V. Luxueux 1530 p.c. vue ville, fleuve, 2 c.c., 2 s.b., 5 électro, (416) 255-1875. (514) 341-5885

LOFTS Luxes et voluptés, insonorisés, 700 à 8 000 p.c., stat. int., terr. 65 000\$ plus 252-LOFT

MAGNIFIQUES CONDOS, 6 1/2, 5 1/2 Lignes refaits à neuf, prix réduits, plusieurs extras. 444-5621

OUTREMONT, 1 400 p.c., 3 c.c. ou bureau, foyer, terrasses, 3e étage, tout rénové. Prix réduit. 185-0005. 274-2686

OUTREMONT, une rue, un toit sur Bloomfield, 7 1/2, 105 000\$ et plus, ensoleillé, balcon. 256-2222. 286-4342

PRES HOPITAL MAISONNEUVE-ROSEMONT
Condominium de prestige, tour du Mont, 3e étage, vue dégagée et superbe par ville et bois protégé, lumière, int. 500 p.c., plus terrasse près de 400 p.c., 2 s.bains, 2 garages, int. rénovés. Tous services incluant saunas, piscines intérieure et extérieure, bain, location, salle d'exercices, construction de qualité, concierge résident, copropriétaires responsables, sécurité, confort, proximité de toutes artères. Libre immédiatement. Prix: 215 000 \$ sur rendez-vous. 987-3838, soir: 388-2704.

ROSEMONT 1500 p.c., 2 c.c., foyer, garage, 2e, terrasse sur toit, bain rénové, int. 150 000\$. 257-0123

ST-LAMBERT Supérieur condo, secteur Bois Privé, Ascenseur, 2 c.c., 2 s.b., 1100 p.c., garage int., climatisé. 90 000\$. 342-7789

105

PROPRIÉTÉS À REVENUS

PARTICULIER, 17 log., ouest de Mt. 604 000\$ eval. mun. Revenu 92 000\$ 737-6211

RSMT Luxueux triplex 30 pi. façade, 3 garages + 3 stat. Bureau au s.-sol. 3 revenus. Jean-Marie Gauthier, 593-7177. 374-8550. HABITAT PLUS CTR

115

EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL

GRONDINE Cie Portneuf, Jolie maison québécoise (1829), 6 c.c., 3 s.b., grand terrain sur rivière, meublé, 88 000\$. Pourrait être B & B près resto prestige. (418) 286-6159 matin.

120

LAURENTIDES

STE-ADELE Cottage 89, impeccable, style Nouvelle-Angleterre, secteur de choix, vue, priv. 3 c.c., tourbillon, foyer, solarium, franc sud. Prix red. 179 000\$. Sans intermédiaire. Après 18h: 768-4580. 1-229-9794

STE-ADELE, 10 acres paysager, 3 maisons, tennis, lac, écurie, piscine 50 pieds +++. 229-6168

TERRAIN (20 min. ARUNDEL), 290 acres, boisé, faisant partie d'un lac naturel, artificiel. Prix 110 000\$. 619-687-2998

121

CANTONS DE L'EST

BUNGALOW, extérieur vitrifié, 1 c.c., aire ouverte, s.-sol fini, garage, grand terrain paysagé. (514) 263-0212

LAC BROME MANDIR INVERNESS. Élegante propriété de style royale, dans rare ensemble riverain. 1 120 p.c., plus terrasse, 2 c.c., 1 s.bains, 5 appareils ménagers, foyer, grands rangements. Tous services incluant 2 piscines, mania, tennis, entretien extérieur. Copropriétaires soigneux, confort, sécurité, tranquillité. A moins de 30 minutes de 6 centres de ski, golf en développement en annexe. Loisirs 4 saisons. Libre immédiatement. Prix: 125 000 \$ Sur rendez-vous. 987-3838, soir: 388-2704.

MANSONVILLE Domaine 9 acres, 1890 p.c. de rivage sur la rivière Presque, Champlain 71 000 \$

SUTTON 3 logements sur montagne. Superbe! 125 000 \$ C. FELBER, Imm. Dynamiques 1-538-4000

SUTTON maison 25 X 37, 3 c.c., toit cathédrale, meublé, plancher érable, foyer, terrain 52 000 p.c. 538-2117

SUTTON Vue privilégiée! Maison 9 acres, érable, étang. Soyez premier! J. LACROIX, Imm. Dynamiques 1-538-4000

I • N • D • E • X
REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
100 • 150 Achat-vente-échange
160 • 199 Location

200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
200 • 250 Achat-vente-échange
251 • 299 Location

300 • 399 MARCHANDISES
400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
600 • 699 VÉHICULES

135

TERRAINS

BORD LAC ST-FRANÇOIS Port Lewis. 48 000 p.c. 1 255 p.c. 733-6154

MAGNIFIQUES TERRAINS
Bord de l'eau (lac Waterloo), sortie 88, à un km autoroute 10. (514) 539-4215

MONT-TREMBLANT Vols des pentes de ski. Accès au lac. (514) 843-4111

TERRAIN de 28 846 p.c. avec duplex en bois pour contracteur. Développement résidentiel ou commercial possible. 1-836-7615

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

5633 C.D.N. Près U de M
3 1/2 410\$, 4 1/2 525\$, chauffe, poêle-frigo. Jour: 738-6791. Soir: 387-8823

A QUÉBEC (SILLERY)
SPACIEUX 6 1/2, près U. Laval, dans maison privée. Benoit Breton, (418) 682-0378, bur: (418) 644-3883

A ROSEMONT
Pres CEGEP, 4 1/2, style condo, sécuritaire, libre imm. 4605 324-8628

BERNARD-WESEMAN 5 1/2 demi-sol-sol, 2 chambres fermées, clair, résidentiel, chauffe. Libre. 271-4168, 342-0443

DE LANAUDIERE/ST-ZOTIQUE 3 1/2, rénové à neuf. Libre. 335 5 276-1474

N.D.G. Pres Montclair et métro Villa Maria, 4 1/2, 5 1/2, chauffe, eau chaude, frais peint, 486-5700, 596-0299

OUTREMONT 50 Willowdale, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, ascenseurs, chauffe. 849-7061

OUTREMONT, Davaar, 3 000 p.c., 5 chambres fermées, garage intérieur. Rédu. Jour: 259-3175. Soir: 654-6193

OUTREMONT, face au Mont-Royal, 33 ch. Côte Ste-Catherine, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, chauffés, gym, "sun deck" 277-5873

PRES CENTRE-VILLE 1 MOIS GRATUIT
Beaux logements 4 1/2-4405 5 1/2-4605, stat. ext. gratuit. Pres métro. 939-3626, 937-6215

PRES U de M haut duplex, 8 1/2, ensoleillé, chauffe, eau chaude, cuisine, frigo, foyer, gar. 1 000\$ 737-3232

QUEEN MARY/VICTORIA Grand 5 1/2, très beau. Libre très tôt. 342-0443

160

APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

VILLE ST-LAURENT, Thompson 3 1/2-4 1/2, équipés, chauffés, prés services. 333-1402

164 CONDOMINIUMS À LOUER

LOFT POUR PHOTOGRAPHE grande chambre noire, poêle-frigo, lav. vaiss., 1600 p.c., St-Laurent/Duluth. 1000\$. 844-8994, 987-4095

MÉTRO Place des Arts, 5 1/2, stat. int. a/c, 2 ch. à coucher, poss. bureau. 768-2849

170 HORS-FRONTIÈRES À LOUER

ALBURG-VERMONT Merveilleuse propriété sur bord LAC CHAMPLAIN 3 c.c. Poss. option d'achat. 8005 US/mois. 939-2287, (852) 796-3962

FLORIDE POMPANO, condo 4 1/2, bord de mer, frais peint, 3e étage. 259-3175

176 CHALET À LOUER

CHERTSEY Moderne, 3 c.c., foyer, garage double, 10 minutes pentes de ski. 477-5887, jour: 968-2398, soir: 524-6292

LAC DES SABLES (STE-AGATHE)
Luxueux 6 pièces, foyer, tout équipé, gr. terrain paysager. Semis: 256-6179

186 MAISONS DE REPOS, RETRAITE
Excellentes propriétés, divers services, ambiance familiale. 565-6283

190 GARAGES À LOUER

VILLE ST-LAURENT
Places de garage chauffé. Libre imm. 333-1402

251 BUREAUX À LOUER

AVOCATIE RUE MONT-ROYAL
Deux pas du métro. Inclut: photocopieur, télécopieur, système téléphonique. Coût: 5505 525-6505, soir: 524-6292

BOUL. ROSEMONT bureaux de 120 à 1 800 p.c. Services d'informatique disponibles. 593-6612

LUXUEUX bureaux, 2 500 p.c. avec petit entrepôt et qui. Aussi espaces 300 p.c. et +. Coin 13 et 40, ville St-Laurent. 336-4036

259

ESPACES COMMERCIAUX À LOUER

AVENUE DU PARC entre Fairmount et St-Viateur. Emplacement exceptionnel. 7 500 p.c. pouvant être subdivisés. 85 le p.c. 849-1335

LASALLE

MOIS GRATUITS
coin Clément et St-Patrick. 2 500 p.c. Libre immédiat. 364-4030 365-0370

318

MOBILIER DE BUREAU ET ACC.

AMEUBLEMENT complet de bureau neuf et usage. 636-6898

Les Aménagements F.B. Inc.

320

AMEUBLEMENT

TABLE EN MARBRE blanc/bleu, valeur 4000 \$, pour 1800\$ 596-3762

325

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

A VENDRE - HOUTBOIS très bonne condition, 1 500\$. 670-3625

330

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

DIRECTEMENT MANUFACTURIER
portes fenêtres aluminium. 939-3411

342

VETEMENTS, FOURRURE

MANTEAU neuf, style "trench", drap pure laine, kaki, col fausse fourrure, taille 12 ans. 300\$. 341-6733

530

COURS

MATHÉMATIQUES - COURS PRIVÉS
Assistance pour travaux. Philippe, 521-1559

560

ENTRETIEN, RÉNOVATION

RÉNOVATIONS YVON LEMIEUX
Entrepreneur Général. Rénovations de tout genre. Rés. comm. industriel. Travaux garantis à des prix imbattables. Licence de la Régie. YVON 656-5935.

575

DÉMÉNAGEMENT

GILLES JOOIN TRANSPORT INC.
Déménagements de tous genres. Spécialité: Appareils électriques. Assurance complète. 253-4374

DÉCÈS

Sœur PRIEUR, BERTHE, C.N.D.
A Montréal, le 29 septembre 1993, à l'âge de 93 ans, est décédée Sœur BERTHE PRIEUR, S.S. EUGÈNE-DE-MILAN, native de MONTRÉAL. Sœur Berthe Prieur a fait profession à la Congrégation de Notre-Dame de Montréal en 1929. Elle laisse dans le deuil outre sa famille religieuse: ses sœurs: Cécile et Marguerite Prieur; des neveux: Roger Prieur O.M.I., Gaétan et Christian Prieur; des nièces: Yolande et Suzanne Prieur; des cousins et cousines et des amis (es). Exposée à la maison mère le 30 septembre, de 15h00 à 21h00. Les funérailles auront lieu le 1er octobre, à 14h00, en la chapelle de la maison mère, 4873, avenue Westmount. L'inhumation se fera au cimetière de la Côte-des-Neiges.

Signer sa carte de

don d'organes...

c'est pour la vie.



LA FONDATION DIANE HÉBERT (514) 965.0333

• LE MONDE •

P E R S P E C T I V E S

La marche arrière de Clinton en Somalie

Bill Clinton semble de plus en plus vouloir définir sa politique étrangère. Ainsi, après son discours de lundi à l'ONU, le président américain a déclaré mardi à Washington qu'il souhaitait une stratégie politique qui «remette les affaires de la Somalie aux mains des Somaliens» et qui fixe aux États-Unis et aux autres pays une date de retrait de ce pays.

LE MONDE

En président pragmatique, Bill Clinton sait faire marche arrière, s'il le juge utile. Appliquant sans tarder la nouvelle doctrine «internationaliste» qu'il avait esquissée 24 heures plus tôt, à la tribune des Nations unies — et qui impose des limites restrictives à l'action extérieure des États-Unis —, le chef de la Maison Blanche a annoncé cette semaine un véritable aggiornamento de la stratégie américaine en Somalie.

L'objectif, a souligné Bill Clinton, doit être désormais de «remettre les affaires de la Somalie dans les mains des Somaliens» et de «fixer une date pour le désengagement des pays qui y participent au maintien de la paix». Autrement dit, de proclamer la victoire et de partir au plus vite. Le président tourne ainsi le dos, sans l'avouer tout à fait au «but de guerre» poursuivi depuis plus de trois mois par la «force de réaction rapide» américaine, sous la bannière des Nations unies: capturer mort ou vif le Général Mohamed Farah Aidid — maître d'une moitié de Mogadiscio, la capitale somalienne — et qui défie ouvertement Washington depuis plus de trois mois.

Ce changement d'approche résulte d'un cinglant constat d'échec. Non seulement le «général» Aidid continue de glisser entre les mailles du filet onusien, mais, surtout l'entêtement — quasiment obsessionnel — mis à le rechercher a transformé, au fil des mois, ce chef de clan sans scrupules en un héros populaire incarnant la résistance nationale à l'«occupant» étranger. D'erreurs politiques en «bavures» sanglantes — où quelques 500 Somaliens et 56 Casques bleus ont trouvé la mort à ce jour —, la diplomatie de la canonnière avait conduit l'ONU et les États-Unis dans une impasse, d'où il était urgent de sortir.

En affirmant préférer le dialogue politique aux risques d'une guérilla urbaine sans fin, Bill Clinton donne rétrospectivement raison aux militaires et diplomates italiens, qui en fins connaisseurs de leur ancienne colonie — avaient publiquement dénoncé les illusions du seul recours à la force. Il donne aussi satisfaction à la fois à l'état-major américain, qui n'a jamais vu d'un bon oeil de faire jouer aux rangers le rôle de policiers dans un milieu beaucoup trop hostile, et aux élus du Congrès, de plus en plus inquiets face aux risques d'enlèvement d'une opération qui ne cessait de «dériver» loin de ses objectifs initiaux. Il n'empêche: le revirement de Bill Clinton, pour sage qu'il soit, présente au moins deux inconvénients. Dans l'immédiat, il risque d'encourager d'autres chefs de guerre à défier, ailleurs qu'en Somalie, l'autorité de l'ONU, qui ne manquerait pas d'en pâtir. A plus long terme, il porte ombrage à d'autres éventuelles opérations humanitaires, qui, pour réussir, auraient besoin d'un «accompagnement» armé. Car, en Somalie, on ne saurait oublier l'essentiel: en dehors de Mogadiscio, le pays a retrouvé la paix et l'on n'y meurt plus de faim.

Un destin présidentiel pour Colin Powell?

Washington (AFP) — Après trente-cinq ans de service, le général Colin Powell quitte ce soir l'armée américaine au faite de sa popularité, ce qui nourrit les spéculations sur son possible destin présidentiel.

Jamais depuis le général McArthur et surtout le général Eisenhower, l'éventualité d'un destin politique pour un haut gradé américain n'a été envisagée à ce point et le mystère qu'il laisse planer sur ses intentions a tout pour alimenter les interrogations.

Le chef d'état-major interarmes, qui accepte volontiers le surnom de «guerrier réticent», a acquis avec la guerre du Golfe une notoriété encore renforcée par une «réticence à utiliser la force militaire» qu'il estime être «dans la tradition américaine». «Nous n'envoyons pas au combat des mercenaires, mais nos fils et nos filles», expliquait-il mardi lors d'une allocution d'adieu devant la presse.

Agé aujourd'hui de 63 ans, Colin Powell est parti de rien ou presque: né à Harlem, le ghetto noir de New York, puis élevé dans le Bronx, il fait des études de géologie avant d'entrer dans l'armée. Blessé à deux reprises durant la guerre du Vietnam, il gravit régulièrement les échelons et gagne peu à peu l'attention de Washington.

Une seule question est désormais sur les lèvres de tous ceux qui lui souhaitent une carrière politique: dans quel camp est-il, démocrate ou républicain?

Un sondage CNN-USA Today le crédite de 40% d'intentions de vote contre 38% pour Bill Clinton, si des élections devaient avoir lieu actuellement. En cas d'élection triangulaire, il serait à égalité avec Ross Perot, 26% des voix, contre 32% pour Bill Clinton. La possibilité d'un destin politique pour Colin Powell n'a pas attendu son départ à la retraite: il aurait été pressenti par les républicains pour remplacer Dan Quayle comme co-listier de George Bush pour la présidentielle de l'an dernier et les démocrates auraient envisagé pour lui un poste dans le gouvernement Clinton.

Orateur hors pair, Colin Powell reste muet sur la question et laisse planer un suspense total sur ses intentions. Une chose est sûre cependant: il ressent l'obligation de «faire quelque chose dans la vie publique».

«Je ne veux pas passer le reste de ma vie à donner des discours», expliquait-il récemment. Il a signé un contrat en millions de dollars pour un livre de mémoires et s'est engagé pour une série de discours à 60 000 \$ l'unité.

Attentat de Lockerbie en 1988

Les deux Libyens seront livrés

Nations Unies (Reuter) — La Libye a informé le secrétaire général de l'Onu Boutros Boutros-Ghali qu'elle était prête à livrer les deux suspects de l'attentat de Lockerbie à la justice écossaise, a annoncé un porte-parole de l'Onu. «Le ministre libyen des Affaires étrangères a confirmé l'acceptation de son gouvernement à ce que les suspects comparaissent devant un tribunal écossais», a-t-il dit.

La date est à l'étude et il y aura une troisième rencontre aujourd'hui entre le secrétaire général et le ministre libyen, a-t-il ajouté. Abdel Baset Ali Mohammed al-Megrahi et Al Anin Khalifa Fhimah ont soupçonnés par les Occidentaux d'avoir posé la bombe qui a détruit en vol le Boeing 747 de la Pan Am en décembre 1988.

Alors que le lent étranglement des parlementaires se poursuit

La crise se déplace dans les immensités sibériennes

Moscou (Reuter) — Le face-à-face entre les députés toujours retranchés à la «Maison blanche» et le pouvoir central a peu évolué hier, mais la crise politique russe semble tourner peu à peu à l'affrontement entre Moscou et la province, où les conservateurs comptent de nombreux fiefs.

Conscient de ce risque, Boris Eltsine a exprimé l'intention de convoquer une réunion du Conseil de la Fédération, instance regroupant les puissants dirigeants régionaux.

Sur le terrain, Moscou paraît déterminé à maintenir sa tactique de lent étranglement de la «Maison blanche», où il resterait d'après le vice-premier ministre Sergueï Chakhrai moins d'une centaine de députés jusqu'au-boutistes.

Tout en multipliant les déclarations excluant tout recours à la force — notamment par la voix du ministre des Affaires étrangères Andreï Kozirev, qui a rencontré à New York son homologue américain Warren Christopher — le pouvoir central a aussi fait monter la pression en donnant aux irréductibles jusqu'à lundi pour quitter la Maison blanche. Le gouvernement a précisé que cet ultimatum avait été transmis au vice-président Alexandre Routskoï, promu à une présidence «parallèle» par les députés rebelles, et au président du Parlement Rouslan Khasboulatov.

De fait, il semble difficile, pour le dernier carré retranché au Parlement, de tenir jusqu'au début de la semaine prochaine pratiquement sans eau, sans électricité et sans chauffage, alors que l'interminable hiver moscovite s'est déjà annoncé par quelques flocons de neige sur la place Rouge. La crise a déjà fait trois morts en une semaine et les nombreuses escarmouches opposant manifestants conservateurs à la police autour du Parlement constituent un danger permanent. A plus long terme, Moscou semble craindre une radicalisation du mouvement opposé à Boris Eltsine. Le ministre de la Défense, Pavel Gratchev, a en effet laissé entendre que certains militants nationalistes étaient déterminés à commettre des attentats

contre des dirigeants. D'après l'agence Itar-Tass, il a déclaré à un homologue en visite à Moscou que les députés opposés au président Boris Eltsine avaient choisi des «conseillers» dangereux. Dans le camp opposé, Aman Toleiev, président du Conseil régional du Kouzbass, a lui aussi évoqué le risque d'une «guerre civile en Russie». Ces affirmations font-elles partie d'une «guerre des nerfs», dont l'importance a été soulignée hier par l'ambassadeur américain Thomas Pickering, informé en permanence de l'évolution de la situation? Au-delà de ces propos, la deuxième phase de la crise pourrait se jouer en province, et notamment dans les immensités sibériennes.

L'allocution d'Aman Toleiev a en effet été prononcée lors d'une réunion extraordinaire des parlementaires sibériens à Novossibirsk, où il a évoqué la création d'une république de Sibirie prenant ses distances avec le pouvoir central. Il a pris soin de souligner que ce projet (approuvé ultérieurement par les 140 délégués présents) n'impliquait pas une rupture avec Moscou, l'éventuelle République sibérienne demeurant au sein de la Fédération russe. Il n'en reste pas moins que l'État russe se trouverait ainsi coupé des énormes richesses naturelles et industrielles de cette région, plus vaste à elle seule que l'ensemble des États-Unis.

A Moscou, Sergueï Chakhrai a qualifié cette menace de «chantage» destiné à contraindre Boris Eltsine à revenir sur la dissolution du Parlement. Mais, le président ne peut passer sous silence la solide influence exercée par les conservateurs de province. C'est la raison pour laquelle Sergueï Chakhrai a annoncé des préparatifs de réunion du Conseil de la Fédération, forum où Eltsine pourrait infléchir la résistance des dirigeants régionaux.

Plusieurs émissaires du président, dont le premier ministre Victor Tchernomyrdine et plusieurs autres membres du gouvernement, se rendront en différents points du pays au cours des trois jours à venir pour assister à huit réunions préparatoires.



PHOTO AFP

Devant une de ses toiles, ce peintre de La Havane nourrit ses poulets chez lui comme le font désormais la plupart des Cubains pour faire face au manque croissant de gallinacés. Le gouvernement cubain a autorisé de tels «élevages à domicile» pour contrer l'actuelle pénurie alimentaire.

Entre La Havane et Washington

Le timide dégel s'accroît

La Havane (AFP) — Le professeur Rolando Roque Malherbe, ancien chercheur au Centre National de Recherches Scientifiques cubain (CENIC) arrêté le 23 septembre à La Havane, a été libéré lundi, a annoncé hier un porte-parole de la Commission Cubaine des Droits de l'Homme et de Réconciliation Nationale. Les relations entre Washington et La Havane, qui sont toujours tendues, ont donné lieu en début de semaine à une entente (que Cuba n'avait pas encore confirmée hier) par laquelle Cuba accepterait d'accueillir 1500 «déportés» cubains dont un bon nombre possédaient déjà la nationalité américaine. Autre signe de dégel très officieux: pour la première fois, Cuba a accepté de livrer aux États-Unis deux narcotrafiquants qui avaient cherché refuge dans l'île après avoir été poursuivis par la garde-côtes des États-Unis.

Le professeur Malherbe, qui avait démissionné du CNRS en septembre 1992 en raison de l'«ambiance d'intolérance» y régnant selon lui, avait été placé en détention pour avoir organisé une

fête à son domicile de La Havane avec des dissidents et quelques diplomates. Entre temps, l'on apprend au siège de l'OMS que l'épidémie de névrite optique qui s'était déclarée à Cuba l'an dernier est «virtuellement terminée» et que seuls quelques nouveaux cas sporadiques viennent s'ajouter aux 50 600 cas enregistrés sur l'île.

Cette maladie mystérieuse semble avoir pour cause des déficiences alimentaires combinées à des substances toxiques (comme pesticides et insecticide) et il n'y a pas d'origine infectieuse, a déclaré à la presse le Dr Bjorn Thylefors, administrateur du programme de prévention de la cécité à l'OMS.

L'épidémie a été manifestement enrayer par la distribution massive d'un milliard et demi de tablettes de vitamine B dans la population par les autorités médicales cubaines depuis le 1er mai 1993. D'une manière générale le Dr Thylefors a fait l'éloge de l'efficacité du système de santé à Cuba, «qui est sans équivalent dans le monde» avec 18 000 médecins travaillant en permanence dans les communautés de base.

VOUS AVEZ CHOISI CANTEL

CANTEL®

LE POUVOIR DU RÉSEAU™

TOUT VA BIEN.



ÉTEIGNEZ DES FEUX.
GÉREZ VOTRE TEMPS.
MAÎTRISEZ LA SITUATION.
LE MONDE ÉVOLUE VITE.
FAUT PAS FAIRE D'ERREUR.

Faut être sûr que **tout va bien**.

Avec le réseau cellulaire Cantel,
tout va... bien ! Pour en tirer le maximum,
comptez sur

« Un choix à votre mesure^{MC} »

de Cantel, une gamme de programmes
tarifaires des plus abordables.

Gardez ainsi le parfait contrôle
de votre budget mensuel. Rendez visite
au détaillant Cantel le plus près
de chez vous; le cellulaire, c'est son affaire!

N'oubliez pas qu'avec Cantel,
vous savez que **tout va bien**.

Seul le spécialiste a le pouvoir
de toujours vous offrir
ce qu'il y a de mieux.

Renseignements ?

Composez le 1 800 361-5410.

CANTEL[®]

LE POUVOIR DU RÉSEAU^{MC}

É D I T O R I A L

Eltisine, tsar légitime?

François Brousseau

L'épreuve de force qui s'éternise à Moscou présente-t-elle des dangers pour la démocratie? La victoire appréhendée de Boris Eltsine profitera-t-elle au libéralisme? Rien n'est moins sûr.

Boris Eltsine dispose, on l'a répété et c'est vrai, du surplus nécessaire de «légitimité» dans la lutte qui l'oppose depuis une semaine aux parlementaires retranchés dans la «Maison-Blanche» moscovite. Certes, il a violé la stricte légalité constitutionnelle. Mais au nom d'un principe supérieur qu'il a appelé «la sécurité de la Russie et de ses peuples».

Mais ce surcroît de légitimité va-t-il nécessairement dans le sens de la construction de la démocratie? Et cette démocratie, accouchera-t-elle du libéralisme?

Après huit jours d'impasse à Moscou, les interrogations se font jour, en Russie et à l'étranger, sur les dangers qu'il y aurait à trop faire confiance à la bonne étoile et aux bonnes intentions d'un seul homme. Mardi, Washington y est ainsi allé d'un avertissement à l'endroit du Kremlin sur le respect de la démocratie et des droits de l'homme.

Devant ces parlementaires murés dans leur bâtiment, leurs certitudes et leur haine, il fait face aujourd'hui à un dilemme: s'il les écrase physiquement, il risque d'en faire des martyrs. Il risque de jeter le bébé de la réforme avec l'eau du bain. Pourquoi ne se contente-t-il pas de les ignorer superbement comme il avait fait mine de le faire la semaine dernière?

Il ne s'agit plus, aujourd'hui, d'une simple lutte entre réformistes radicaux présents au Kremlin et sombres réactionnaires de la Maison-Blanche, entre forces du bien disposant automatiquement de l'appui populaire, et forces du mal qu'il s'agirait d'extirper de leur dernier bastion pour enfin libérer la voie de la réforme.

Au contraire: lors d'élections libres, certains de ces parlementaires seraient aujourd'hui réélus sur un programme antilibéral d'intervention étatique, de revenu garanti et de soutien aux entreprises déficitaires. Ils

peuvent trouver un appui dans quelques-unes de ces régions qui, aujourd'hui, hésitent, comme cette Sibérie soudain tentée par la souveraineté.

Malgré tout, le camp de la réforme semble conserver l'avantage en Russie. Au sommet, dans le face-à-face entre Eltsine et des parlementaires en majorité déconsidérés. Mais aussi dans la population, dépolitisée mais toujours prête — on l'a vu, d'étonnante façon, lors du référendum du 25 avril — à accepter les réformes économiques si elles se doublent de promesses de lendemain moins pénibles.

Mais tout autour de la Russie, un mouvement contraire semble se dessiner.

Cette contre-tendance est nettement visible dans l'ex-glacié soviétique, où les Polonais, fatigués du néolibéralisme, viennent de ramener les anciens communistes au pouvoir. Comme les Lituaniens, dix mois plus tôt. Elle se voit en Slovaquie, en Roumanie, en Ukraine, voire même en Hongrie où les anciens communistes, rebaptisés socialistes, se maintiennent au pouvoir ou semblent en passe de le reconquérir par la voie des urnes.

La tendance centrifuge et libératrice de 1989-91 était liée à la réforme libérale et à la démocratie pluraliste. On s'enfuyait du stalinisme et de ses symboles pour frapper à la porte de l'Europe. Aujourd'hui, on déchant et on se replie un peu vers les anciennes positions. Vendredi dernier, neuf pays de l'ex-URSS ont convenu de renforcer leurs liens économiques et d'évoluer vers une forme de néo-confédéralisme dans le cadre de la CEI, longtemps considérée comme une coquille vide.

Anti-réforme sanctionnée par le vote démocratique, nouvelle tendance centripète après trois ans d'explosion centrifuge: ce qui se passe aujourd'hui à Moscou n'en a que plus d'importance pour tout le monde.

Parce que, tout comme l'anti-libéralisme peut triompher un soir dans les urnes, on peut bien se retrouver, un beau matin, avec un tsar légitime.

La tartuffe Ontario

Jean-Robert Sansfaçon

La décision du gouvernement ontarien d'exclure de ses chantiers publics les entreprises, ouvriers et matériaux de construction du Québec, est le signe d'un parti politique qui a perdu tout sens de la mesure.

Le gouvernement de M. Robert Rae a raison de dénoncer les lois et décrets du Québec qui freinent la libre circulation de la main-d'œuvre et des biens. Mais il oublie de dire qu'en Ontario, ce sont les conventions collectives qui opèrent le même type d'exclusion en limitant l'embauche d'ouvriers aux seuls membres des syndicats locaux de la construction.

Mais par delà cette omission volontaire déplorable, le gouvernement ontarien a surtout tort d'intervenir à ce moment-ci, alors que toutes les provinces du pays se sont entendues pour n'imposer aucune nouvelle mesure protectionniste en attendant la conclusion des négociations en cours.

Est-ce un moyen pour M. Rae de faire pression sur les partenaires québécois de ce secteur qui doivent se réunir bientôt pour étudier diverses modifications à apporter à leur industrie? Ou n'est-ce pas plus simplement, plus bête, une vulgaire tactique de politique intérieure destinée à mystifier un électoral pris avec le chômage et déçu

de l'impuissance d'un gouvernement qui lui avait promis mer et monde?

En août dernier, Québec a fait parvenir au gouvernement ontarien une proposition dans le but de dénouer l'impasse. Il n'a reçu aucune réponse, affirme le ministre de l'Industrie, M. Gerald Tremblay.

La semaine dernière, le ministre québécois du Travail faisait connaître quelques-unes des mesures contenues dans cette proposition, mais qui doivent d'abord être acceptées par l'industrie locale. Parmi ces mesures, mentionnons l'abolition de l'obligation pour une entreprise d'avoir une place d'affaires au Québec, et la possibilité pour un ouvrier de choisir la région où il désire exercer son métier. Jusqu'à présent, seuls les ouvriers ayant leur résidence principale dans une région ont le droit d'y travailler, ce qui exclut tout ouvrier d'une autre région, *a fortiori* d'une autre province. Ces propositions méritent d'être discutées. M. Rae doit cesser de jouer les Tartuffes.

Encore faudra-t-il cependant que le ministre québécois du Travail, l'ex-syndicaliste Normand Cherry, ait lui-même l'habileté ou le courage politique d'imposer ces mesures, et bien d'autres, à ses propres troupes, ce qui semble loin d'être acquis. Mais voilà une autre histoire à se raconter cet automne.

L E T T R E S

L'intelligence orale

Si nous nous sommes ennuyés de certaines voix dont on aurait dit qu'elles étaient destinées tout naturellement à la radio! A son tour, Diane Giguère qui fut si longtemps responsable des pensées de la nuit et du matin de la fête, quitte Radio-Canada. Je voudrais dire ma reconnaissance à cette voix majestueuse et pourtant toute simple de Mme Giguère.

Sa voix posée, son ton le plus souvent confidentiel, le respect des pauses et une connaissance évidente des mots qui appellent l'attention du débat, tout faisait de cette lectrice et de cette speakerine un modèle du genre. C'est qu'il existe aussi une intelligence orale. Mme Giguère la possède. Merci!

Benoît Lacroix

Montréal, le 16 septembre 1993

Raisonnement fallacieux à la une

Sous la signature de M. Roch Côté, LE DEVOIR se demande quelle menace représente au juste la participation de trois élus du Front national au Congrès de l'Association mondiale des grandes métropoles à Montréal.

Par la place faite au raisonnement fallacieux publié à la une de son édition du 22 septembre 1993, LE DEVOIR répond de façon troublante à cette question. Le danger de cette présence de trois représentants de l'extrême droite française est, précisément, l'indifférence à leur égard et la banalisation de la montée des extrémistes que l'article de M. Côté cultive.

Que ces trois représentants aient été dûment élus, soit. C'est d'ailleurs en vertu de cette représentativité officielle qu'ils ont participé aux tra-

voux du congrès. La démocratie consiste à se plier aux règles du jeu et c'est ce qu'ont fait les organisateurs du congrès: les trois porte-parole de M. Le Pen ont les mêmes droits que les autres participants. Que le maire de Montréal ne se soit pas senti tenu d'inviter M. Le Gallou à une réception, c'est une autre chose, quoi, quoi que le prétende M. Côté, n'a rien à voir avec le savoir-vivre.

Sous prétexte de savoir recevoir, LE DEVOIR nous réserve-t-il dans une prochaine étape une «Entrevue du lundi» avec M. Le Gallou, lequel nous confirmera que les manifestations contre l'idéologie fascisante qu'il incarne étaient, comme l'a si bien écrit M. Côté, nettement exagérées et que la «croisade» — pour reprendre les termes du DEVOIR — dont il a été l'objet ici était contraire à la démocratie?

D'ailleurs, je suis persuadé que, pour les représentants de M. Le Pen, la démocratie aurait dû, dans ce cas-ci, se taire, les laisser parler et, bientôt, les laisser agir.

Pierre MacDuff

Montréal, 22 septembre 1993

Le Pol Pot des Andes

A vomir, l'article de Guy Sorman sur Pinochet! La ferveur du DEVOIR que je suis n'arrive pas à comprendre que son journal publie une telle cochonnerie, et à pleine page.

Un soupçon d'ironie sur Pinochet, rien de plus méchant — il faut quand même reconnaître que le cher homme «a des lettres». Et rien, rien du tout, sur les horreurs perpétrées à grande échelle par son régime!

M. Sorman, lui, est satisfait: «Il ne m'avait jamais interdit à l'université pontificale de Santiago de défendre, publiquement, le caractère inséparable de la liberté politique et de la liberté économique.»

Pendant ce temps, les autres universités, et tout le système scolaire chilien depuis le primaire, étaient sous la botte de colonels, ignares mais recteurs. Qu'importe, M. Sorman, dans sa pontificale université, pouvait encore proférer quelques lieux communs sans être inquiété. Inutile de rappeler que la presse, sous Allende, était mille fois plus libre que sous la dictature.

Pas une allusion à la façon dont Pinochet a renversé, avec des tanks et par un coup d'Etat, un gouvernement démocratiquement élu: le changement de gouvernement, apparemment, était dû au suicide d'Allende. Pour Pinochet, cette autorité, la démocratie pour les Latino-Américains qui n'ont pas «le sens inné de la loi», ne saurait être celle des Européens. Aucun rappel de ce fait: le Chili en 1973 avait derrière lui un siècle de respect de la démocratie et de la Constitution qui en faisait une exception et un idéal démocratique dans la région.

Chaque phrase du torchon de Sorman serait à dénoncer. Tenons-nous-en à une des dernières: «Les adeptes du pinochétisme oublient (...) que le Chili était capitaliste avant Allende et que le général n'a fait que rétablir la situation antérieure.»

Dans la situation antérieure, M. Sorman l'oublie, il n'y avait pas de dictature militaire, pas d'assassinats, de tortures et de «disparitions» par dizaines de milliers, pas de stade de Santiago, etc. Et M. Sorman ajoute: «Il a bien fait: la croissance au Chili tourne autour de 6 % par an (...)» Il a bien fait! Ce Pol Pot des Andes a bien fait de massacrer en gros et en masse: le PNB se porte bien maintenant!

Lire cela dans LE DEVOIR, c'est déprimant.

Line Ross

Saint-Nicolas, 20 septembre 1993



O P I N I O N

Le choc des idées

MICHEL QUEVILLON
Étudiant en littérature

L'espace consacré au courrier du lecteur par l'éditeur d'un journal est une tradition dont l'origine remonte aux premiers soubresauts de la presse elle-même.

Peut-être aujourd'hui est-ce là les derniers retranchements de la démocratie populaire.

Ainsi, la rubrique «Lettres» du DEVOIR reste ouverte à tous les lecteurs libres de s'exprimer sur différents modes d'intervention. Les vigilants (il en faut), ou les personnes directement concernées, apportent les correctifs ou les précisions quelquefois nécessaires au rétablissement des faits — les journalistes sont humains. Il y a les polémistes qui entretiennent bec et ongles en fondant sur les questions d'ordre politique et social.

D'autres encore critiquent le contenu des articles, des reportages ou des rubriques proposés dans les pages du DEVOIR. Que ce soit un jeune activiste libéral rabrouant Lise Bissonnette parce qu'elle aurait omis de vérifier ses sources; un Québécois choisissant son camp dans la récente guerre des générations entre MM. Bourgault et Dumont; un mâle qui indique à la femme sa place dans la société; un pèlerin ramenant dans le droit chemin Martine Turenne en la sortant de son ignorance; ou une croyante qui sermonne Stéphane Baillargeon parce que ses articles cachent quelques arêtes piquantes (mais je soupçonne ce gaillard d'être coriace comme un requin, pour rester dans ces eaux); tous sans distinction ont la chance en sautant sur leur clavier de rendre publique leur opinion.

Les journalistes répliquent à leurs dénigreurs, les attaqués contre-attaquent, les attaquants se

défendent, parfois les coups volent bas et le verbe haut.

Cependant, le débat reste sain parce que le respect de la liberté d'expression le fonde en esprit. LE DEVOIR défend avec ferveur ce principe.

L'énergie farouche déployée depuis sa fondation pour préserver son indépendance en fait foi. Ce journal d'opinion a une responsabilité envers ses lecteurs et la population du Québec: orienter les esprits vers une constellation d'idées contrastantes.

Le choc, nécessairement produit, empêche alors la société québécoise de sombrer dans une torpeur intellectuelle sclérosante. Au DEVOIR, les éditoriaux, les articles, la page «Idées», les différents cahiers, etc. doivent troubler plus qu'ils ne sécurisent, interroger plus qu'ils n'appuient; que tous jours un «oui» soit suivi d'un «mais».

Les lecteurs dont les attentes envers LE DEVOIR ramèneraient son contenu au simple reflet de leurs propres idées sombreraient dans l'errance. Il en est.

Et ceux-là grincent des dents ou avalent de travers... ou chargent la matière à contestation par voie épistolaire.

Ce qui est bien, puisqu'ils participent au brassage d'idées, manifestation de l'effervescence de notre opinion publique québécoise. Ce qui l'est moins cependant: «Ce persiflage m'agace car il touche à quelque chose qui m'est cher.

On ne s'attend pas à cela dans LE DEVOIR» (Monique Dudresne, 26 août 1993); «Comment un journal comme le vôtre peut-il permettre la publication (de la lettre de M. Bernard Gégour, 19 août) d'une telle littérature à une époque où se dénoncent partout le harcèlement et la violence dont les femmes font l'objet.

Cela nous paraît inadmissible et

mérite, à notre avis, des explications de votre part, sinon des excuses.

La liberté de presse n'autorise pas la publication de tout ce qui s'écrit» (Colette Beaulieu Dumais, Marie-Paul Grenier, 30 août 1993). On excusera ces longues citations, mais elles mettent en évidence l'incompréhension flagrante qui frappe ces personnes (elles ne sont pas seules, ces protestations ont été choisies parmi d'autres du même acabit).

Contester sur le fond, un article ou une lettre édités au DEVOIR est une chose, mais s'indigner parce qu'ils sont publiés dans un journal comme LE DEVOIR en est une autre, car cette attitude, par la manifestation discriminatoire qui la sous-tend, refuse le droit de parole pour tous.

Et elle dénote une profonde incompréhension des politiques éditoriales du DEVOIR. Ce genre de remarque apparaît régulièrement dans le courrier du lecteur. Ironie.

En publiant ces critiques le vivant, le quotidien respecte sans fléchir son attachement à la liberté d'expression.

Ainsi, il n'est pas question ici de jeter l'anathème sur ceux qui les préfèrent. Leur refuser ce qu'ils refusent à d'autres renverserait la critique à leur avantage. Cependant, que leurs attaques soient publiées sans provoquer le moindre remous, cela serait inadmissible.

Cette grande gueule de DEVOIR ne devrait jamais être baïllonnée, c'est aux lecteurs d'y veiller.

C'est pourquoi — quand cela s'avère nécessaire — ils doivent dire aux artisans, qui nous l'offrent quotidiennement, qu'ils les appuient dans leurs efforts pour entretenir le débat d'idées vital pour l'émancipation de la société; qu'ils connaissent la valeur de la liberté d'expression défendue au DEVOIR.

À P R O P O S

... de jeunes et d'instruction

Les jeunes avouent qu'il est d'autant plus difficile de se motiver que les chances d'occuper un emploi intéressant à la suite du passage à l'école sont plutôt faibles. Plusieurs matières leur semblent inutiles et ne font que constituer des obstacles supplémentaires à l'acquisition d'un diplôme qui ne garantit pas l'obtention d'un emploi. Pour eux, le type d'enseignement le plus intéressant, parce que le plus susceptible de les aider à bien s'insérer sur le marché du travail, est l'enseignement professionnel collégial.

Mais aller au collégial signifie s'expatrier pour quelques années. Ce que plusieurs refusent de faire en

raison, notamment, des coûts que cela entraîne et qui ne peuvent être absorbés ni par eux-mêmes ni par leurs parents. A cet égard, l'accès aux prêts et bourses ne constitue pas un incitatif suffisant.

Comme les jeunes considèrent que «la meilleure façon d'apprendre un métier, c'est de le faire», ils décrochent dans l'espoir de se dénicher un emploi leur permettant d'acquiescer de l'expérience. Toutefois, l'absence d'emplois les incite à retourner à l'école afin de compléter leur scolarité ou d'acquiescer une formation professionnelle.

Tiré de l'Avis sur la pauvreté des jeunes, Conseil permanent de la jeunesse, septembre 1993.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Directeur délégué à l'administration ANDRÉ LECLERC

Directeur de l'information BENOÎT AUBIN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, ROCH CÔTÉ

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSAFON

2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

IDÉES

Poisons nommés 107 et 86

Claude Ryan aura réussi, par deux lois dont il a été le parrain, à rendre impossible l'intégration des communautés culturelles à une société québécoise fonctionnant en français

HENRI LABERGE

Conseiller
Centrale de l'enseignement du Québec

Du temps où il était ministre de l'Éducation, en 1988, M. Claude Ryan nous avait servi sa version dite modernisée de la Loi sur l'instruction publique (loi 107 sanctionnée en décembre de cette année-là). À l'époque, les communications de presse et les déclarations du ministre laissaient entendre que la nouvelle loi avait pour effet de remplacer les commissions scolaires confessionnelles par des commissions scolaires linguistiques.

Mais il n'en était rien, puisque les commissions scolaires catholiques et protestantes de Québec et de Montréal étaient maintenues, de même que le droit pour les catholiques et les protestants de constituer des commissions scolaires dissidentes chaque fois qu'ils se retrouveront minoritaires au sein d'une commission scolaire linguistique.

On aboutit à un système scolaire extrêmement complexe et morcelé. Il est désormais possible de retrouver, à divers endroits au Québec, quatre commissions scolaires pour desservir la clientèle sur un même territoire.

Il y aura, en effet, sur chaque portion du territoire québécois, au minimum, une commission scolaire francophone et une commission scolaire anglophone. Mais si les catholiques sont minoritaires dans la commission scolaire anglophone, ils pourront s'en détacher pour constituer une commission scolaire dissidente anglo-catholique.

De même, si les protestants sont minoritaires du côté francophone, ils pourront constituer une commission scolaire dissidente franco-protestante. L'éventualité de quatre commissions scolaires concurrentes ne se réalisera pas nécessairement en de nombreux endroits; on ne peut pas écarter *a priori* la possibilité que cette situation se produise.

Théoriquement, dans un milieu où la majorité de la population aussi bien francophone qu'anglophone ne serait ni catholique, ni protestante, il y aurait même possibilité de voir apparaître jusqu'à six commissions scolaires (deux commissions linguistiques non confessionnelles et quatre commissions dissidentes pour les franco-catholiques, les franco-protestants, les anglo-catholiques et les anglo-protestants).

Pour chacune des deux villes de Québec et de Montréal, la loi 107 prévoit l'existence obligatoire de quatre commissions scolaires: une francophone, une anglophone, une catholique et une protestante. Pas besoin, dans

ces deux villes, de passer par le mécanisme de la dissidence. L'émiettement du système scolaire public est décidé directement par la loi elle-même. Celle-ci prévoit de plus l'existence de réseaux francophones et anglophones dans les commissions scolaires confessionnelles, ainsi que la reconnaissance, comme catholiques ou comme protestantes, de certaines écoles des commissions scolaires linguistiques.

Si l'on ajoute à cela les écoles non confessionnelles des commissions scolaires francophones et anglophones, nous en arrivons ni plus ni moins qu'à deux réseaux différents d'écoles publiques affectés à des segments distincts de la population scolaire.

En regard des objectifs d'intégration culturelle, on peut difficilement imaginer un pire gâchis.

Mais le ministre Claude Ryan ne partage pas ces objectifs d'intégration culturelle. N'a-t-il pas déclaré dernièrement, durant les débats sur le projet de loi 86 que, pour lui, l'intégration des communautés culturelles, c'était de la foutaise?

C'est à la lumière de cette déclaration qu'il faut apprécier les deux lois empoisonnées auxquelles l'histoire attachera son nom: la loi 107 de 1988 et la loi 86 de 1993.

Cette dernière nous a été présentée hypocritement par le ministre comme une loi portant essentiellement sur l'affichage commercial public.

En fait, elle n'est rien de moins qu'une entreprise de démolition de la Charte de la langue française.

Elle a pour effet de rétablir le bilinguisme officiel aux niveaux de la législation, de la justice et des relations du travail, d'autoriser l'affichage bilingue pour tous les types de commerces dans toutes les régions du Québec, de réduire l'autorité des organismes d'application de la Charte, d'abolir la Commission de protection de la langue française et de faire en sorte que le français et l'anglais soient de nouveau en concurrence aux titres de langue d'intégration à la société québécoise et de langue commune.

C'est dans le domaine de l'éducation que l'on retrouve les effets les plus pernicieux de cette loi. Elle ouvre plus grandes les portes de l'école anglaise et elle donne au gouvernement le pouvoir d'autoriser l'enseignement des disciplines scolaires en anglais à l'école française elle-même. Ce qui constitue une perversion de la mission de l'école française.

Désormais, il suffira qu'un seul enfant dans une famille reçoive son enseignement primaire ou secondaire en anglais quelque part au Canada à un moment donné pour que tous ses frères et soeurs domiciliés au Québec aient le droit d'y recevoir l'enseignement en anglais.

Il suffira de même qu'un enfant soit inscrit à l'enseignement en anglais dans une institu-

tion privée non subventionnée pour obtenir le même résultat à l'égard de tous ses frères et soeurs.

Désormais, un élève ayant des difficultés graves d'apprentissage, quelle que soit sa langue maternelle, aura le droit de recevoir l'enseignement en anglais. Une telle disposition signifie que l'on attribue à l'anglais des vertus magiques pour contourner les difficultés d'apprentissage.

Elle manifeste aussi beaucoup de mépris à l'égard des élèves allophones qui, s'ils connaissent des difficultés d'apprentissage en raison de la langue d'enseignement, devraient plutôt avoir droit à un enseignement dans leur langue maternelle pour un temps donné ainsi qu'à un soutien linguistique en français pour être placés en situation de poursuivre ensuite leurs études dans cette langue.

Le plus grave, c'est que la loi prévoit qu'on retirera de l'école française les frères et soeurs de l'élève ayant des difficultés d'apprentissage, même si ces derniers ne rencontrent aucune difficulté.

Quant à la trouvaille de permettre l'enseignement des diverses disciplines en anglais aux élèves de l'école française, en plus de constituer une aberration au plan pédagogique, elle va constituer une immense passoi-

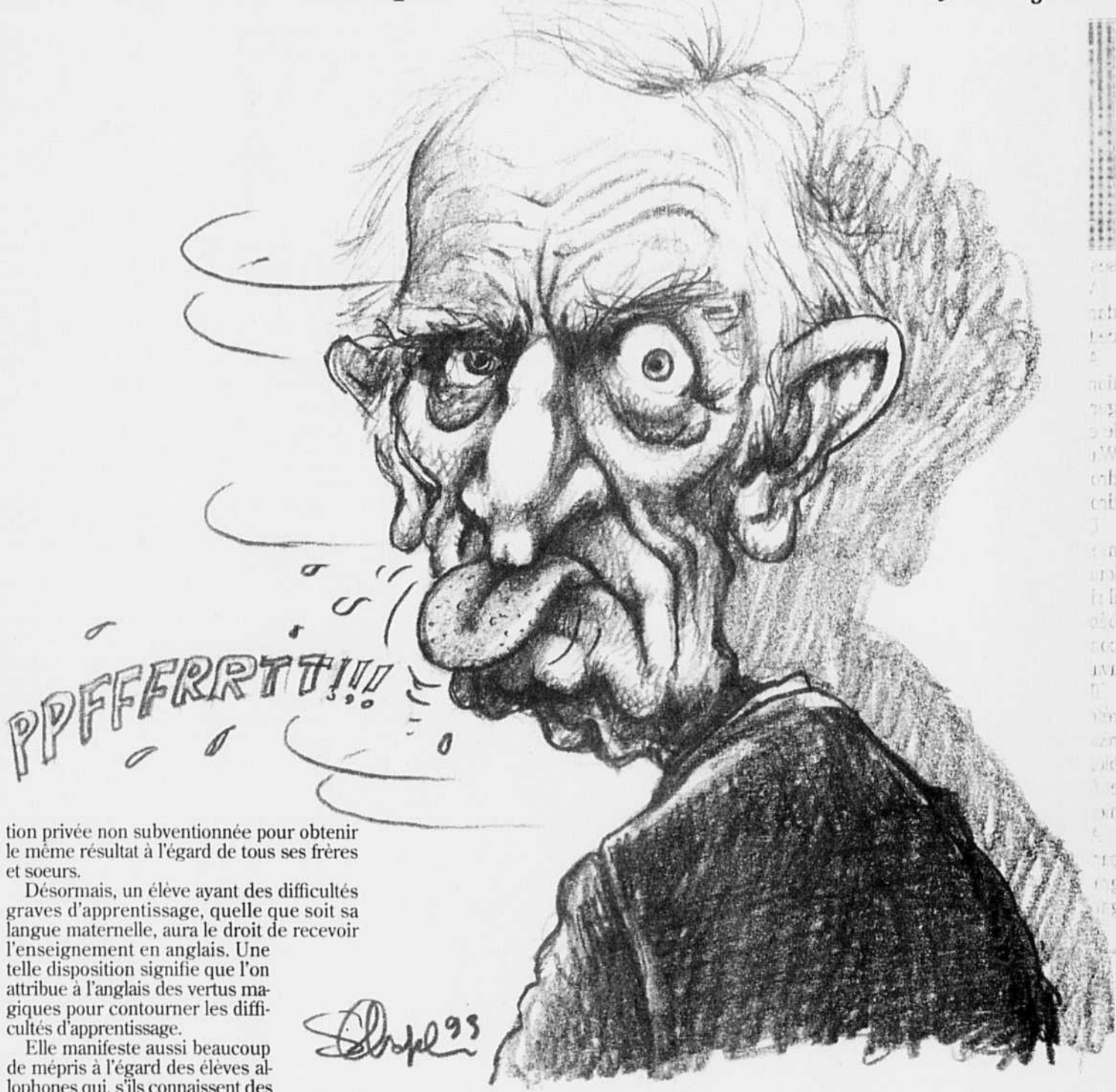
re en faveur de l'école anglaise. Compte tenu de ce que l'article 23 de la Constitution de 1982 donne au parent de tout élève ayant reçu ou recevant son enseignement en anglais le droit de faire instruire tous ses autres enfants en anglais, il est facile d'imaginer les conséquences juridiques de la participation, ne fut-ce que pour un an ou six mois, à des classes où l'enseignement est entièrement ou principalement dispensé en anglais.

La mise en vigueur de la loi 86, en plus de compromettre le statut du français et son rôle de langue commune, va remettre en question la répartition actuelle du personnel enseignant et les compétences linguistiques qu'on se croira autorisé à exiger à l'avenir.

Le temps n'est peut-être pas loin où l'on exigera des professeurs de mathématiques, de sciences, de géographie ou d'histoire engagés dans le réseau francophone qu'ils soient en mesure de dispenser leur enseignement en anglais.

L'histoire retiendra Claude Ryan comme le ministre qui aura réussi, par deux lois célèbres dont il a été le parrain, à rendre impossible l'intégration des communautés culturelles à une société québécoise fonctionnant en français.

A moins, bien sûr, que notre société ne se ressaisisse à temps et se débarrasse de l'héritage empoisonné de ce ministre, qu'il faudrait alors oublier pour toujours.



La job steady perd son emploi

Politiciens, cessez de faire croire à la population que nous vivons une récession comme les autres et que demain il y aura «une bonne job» et «un bon boss» pour tout le monde

PIERRE ALLARD

Avocat, économiste, spécialiste de la
planification des ressources humaines

Politiciens, ne parlez plus d'emplois! Gagner une élection est un sacré boulot. Il est normal que vous n'ayez pas le temps de penser à autre chose, encore moins de réfléchir à régler nos problèmes.

Vous êtes donc pardonnés d'avance, comme l'ont été tous ceux qui vous ont précédés, de tout ce que vous ne direz pas, au cours des prochaines semaines, concernant les emplois et les services sociaux — qu'il y aura de moins en moins — ou la violence, la dette et les taxes — qu'il y aura de plus en plus.

Vous êtes pardonnés d'avance de tous vos péchés d'omission. Mais, de grâce, cessez de parler d'emplois.

Cessez de faire croire à la population que nous vivons une récession comme les autres et que demain, l'année prochaine, ou en l'an 2000 il y aura, comme avant, «une job steady et un bon boss» pour tout le monde.

Nous ne vivons pas une récession, mais la phase finale d'une transition engagée depuis 40 ans. Pas une crise canadienne, mais une crise mondiale.

Il n'y aura plus jamais d'emplois comme avant. Il y en aura de moins en moins, jusqu'à ce qu'il n'y en ait plus du tout.

Et je vais vous l'expliquer en mots très simples, tout en vous assurant que je peux le faire aussi en mots très compliqués: j'ai organisé des systèmes de main-d'œuvre dans une bonne douzaine de pays partout dans le monde, dont le Québec.

Un emploi, c'est une des façons de travailler. C'est la meilleure façon de travailler «à la chaîne», quand on peut diviser le travail en éléments simples et superviser l'exécution de chaque élément en mesurant son output immédiat.

Pour fabriquer des souliers ou des ju-

bubes, par exemple, la job est imbattable. Chaque travailleur, comme une machine, a son programme qui est sa job; le système agence l'output de chaque travailleur et tout le monde trouve, au bout de la chaîne, chaussure à son pied et des jububes à son goût.

La situation actuelle, c'est que ce sont maintenant de vraies machines qui font tout ce que faisaient ces ouvriers qu'on traitait comme des machines.

Un travail, pour être humain, maintenant, c'est ce qui exige de la créativité, de l'entregent ou de l'initiative, rien de plus.

Résultat: il y avait, en 1950, plus de 50 % de la main-d'œuvre dans le secteur industriel; aujourd'hui, il n'en reste pas 20 % et on en licencie autant qu'on peut à chaque bonne occasion.

Une récession est une bonne occasion.

Les travailleurs ont migré vers des tâches qui exigent de la créativité, de l'entregent ou de l'initiative.

Dans le secteur industriel même, mais surtout dans le secteur des services.

Par habitude, on a créé des emplois pour encadrer ces tâches, mais c'est une mauvaise solution: on ne peut pas superviser la créativité, l'entregent et l'initiative comme la production des jububes.

On ne peut pas calculer l'apport précis de chaque professeur

à l'éducation d'un enfant, ni l'impact d'un sourire sur la santé d'un patient. On ne peut pas mesurer l'effet de l'objection posée par un fonctionnaire à une proposition de projet, ni celui des critiques d'un vice-président Marketing au vice-président Finances d'une société industrielle.

On ne peut pas mesurer l'apport précis de la créativité, de l'entregent ou de l'initiative du travailleur au service final: l'essentiel est insaisissable.

Dans ce contexte, le système des emplois, mis en place pour mesurer et contrôler un output quantifiable dans le secteur indus-

triel, est non seulement désuet mais pernicieux. Il démotive le travailleur en lui imposant le contrôle du temps qui passe et des papiers remplis — au risque que le temps passe à remplir des papiers — alors que c'est le travailleur lui-même, en fait, qui décide désormais de son propre effort.

Le contrôle que permet la structure d'emploi sur la valeur réelle du travail de créativité, d'entregent ou d'initiative accompli par le travailleur est nul.

Faut-il s'étonner que l'entreprise privée cherche à fuir la structure désuète de la job steady pour favoriser la sous-traitance et la consultation?

Faudra-t-il s'étonner, demain, si les grands réseaux de l'éducation et de la santé sont à leur tour démantelés pour permettre à de petits groupes de partenaires, vraiment motivés, d'assurer à la population un bien meilleur service dont l'Etat pourra assurer l'universalité à bien meilleur compte?

Il y aura de moins en moins d'emplois. L'avenir du marché du travail est aux petits partenariats, au professionnel, à l'entrepreneur, à l'artisan, au travailleur autonome.

Qu'on le veuille ou non, le système des emplois ne fournit plus, en moyenne, que 23 heures de travail par semaine au travailleur canadien et il en fournira de moins en moins.

C'est peu pour tous... ou rien pour beaucoup. Il est dangereux de ne pas le dire, puisqu'on retrace les mesures nécessaires pour faire face à cette situation.

Quelles sont ces mesures? D'abord, une nouvelle répartition de la charge de travail est possible et permettrait, par une réduction sélective du temps de travail par groupes occupationnels, de ramener tous les travailleurs valides au travail, sans surchauffe de l'économie, l'équité du système étant assurée par des «crédits loisirs».

Avec les possibilités de l'informatique moderne, cette approche, qui aurait été utopique il y a 10 ou 15 ans, est aujourd'hui pos-

sible. Ensuite, il faut encourager concrètement le travail professionnel et autonome sous toutes ses formes, celui des individus mais aussi des partenariats et des coopératives, des sous-traitants, des «centres de profits» internes aux entreprises.

Il faut des mesures légales et fiscales favorables aux entrepreneurs, surtout aux très petites entreprises.

Il faut que l'initiative prenne la relève de l'emploi, sans quoi la «société des loisirs» sera simplement une société oisive... et malheureuse.

Troisièmement, il faut que l'Etat assume correctement, durant la transition vers une économie d'initiative, son rôle d'information, de placement et de formation des ressources humaines.

L'Etat doit aussi assumer son rôle de soutien financier aux victimes du changement, et celui de conseil et de banquier des petites entreprises.

Enfin, il faut que cesse cette préoccupation morbide pour l'emploi qui nous a menés à ne plus travailler pour produire mais à produire pour travailler.

Le travail n'est pas une jouissance; c'est un mal nécessaire pour obtenir un résultat. Priorité donc à la productivité accrue, et vivement que les emplois disparaissent!

Notre objectif social ne doit pas être de conserver des emplois, mais de soutenir solidement ceux dont les emplois doivent disparaître, pour que leur revenu et leur dignité soient maintenus intacts durant leur recyclage nécessaire et leur réinsertion sociale.

Et voilà pourquoi je vous supplie de ne plus parler d'emplois. Repartager le travail n'est pas un rêve, c'est la nouvelle orientation en France et, à des degrés divers, dans toute l'Europe.

Il suffirait d'une volonté ferme pour que les plans soient tirés et appliqués et que, d'ici quatre ans, tous les Canadiens qui veulent travailler travaillent.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes : à l'information générale et métropolitaine : Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Pierre Cayouette, Jean Chartier, Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur, Louis-Guy L'Heureux, Caroline Montpetit, Bernard Morrier, Isabelle Paré, Diane Précor, Laurent Soumis, Guy Taillefer, Danny Vear, Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon, Roland-Yves Carignan, Paule des Rivières, Marie-Laurier, Robert Lévesque, Odile Tremblay (livres); à l'information économique: Gérard Berubé (responsable), Robert Dufresne, Jean-Pierre Legault, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: François Brousseau (éditorialiste et responsable), Antoine Char, Jocelyn Coulon, Claude Lévesque, Sylviane Tramiel, Clément Trudel; à l'information politique: Josée Boileau, Pierre O'Neill, Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); à l'information sportive: Yves d'Avignon, Denise Babin, Rachel Duval (commentaires), Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction), Isabelle Baril (secrétaire à la direction). **LA DOCUMENTATION** Gilles Paré (directeur), Manon Scott, Sylvie Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). **LA DIRECTION ARTISTIQUE** Lucie Lacava. **LA PUBLICITÉ** Lucie Pinsonneault (directrice), Jacqueline Avril, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Francine Gingras, Johanne Guibeau, Lucie Lacroix, Christiane Legault, (publicitaires); Micheline Turgeon (maquettiste); Michèle Bouchard (secrétaire); Ghislaine Lafleur (réceptionniste). **L'ADMINISTRATION** Nicole Carmel (coordinatrice des services comptables); Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Guy Lacas, Marie-France Légaré, Raymond Matte, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Thériault (adjointe à l'administration). **LES ANNONCES CLASSÉES ET LES AVIS PUBLICS** Yves Williams (superviseur), Manon Blanchette, Dominique Charbonnier, Marlene Côté, Josée Lapointe, Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Ruelland. **CONSEIL DU DEVOIR INC.** Pierre Bourgie (président), Fondation DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président et directeur général), Raymonde Guay (responsable du financement privé).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

COQS

«Un vrai chevalier»

SUITE DE LA PAGE 1

consoler, il m'a offert «tout ce que je voulais». Hé bien, ce que je voulais, c'était le coq de la croix de chemin de Saint-Hilaire.»

Pour les signataires du manifeste Refus Global, comme eux deux, Saint-Hilaire est encore un lieu mythique: c'est là que Borduas avait sa résidence et c'est là que les jeunes de son «groupe» se réunissaient, parfois, en campant près de la croix.

Riopelle est finalement allé décrocher l'objet de rêve et l'a déposé aux pieds de son amie. «J'ai pensé: bon Dieu qu'il est brave, un vrai chevalier!»

Plus tard, on lui a appris que son héros avait eu la tâche facile: la croix avait été sciée par des employés de la voirie pour faire place à une route et l'oiseau n'attendait qu'à être emporté. «Mais il me l'a quand même volé! dit Mme Arbour, les yeux pétillants de joie. Maintenant, c'est mon porte-bonheur.»

Le choix du coq n'est pas innocent. «C'est un vieux symbole chrétien qui a connu beaucoup de succès dans la tradition populaire», rappelle encore la dame. Des milliers de croix et de coqs ont marqué le paysage spirituel du Québec depuis l'arrivée des premiers colons. En plus d'être le signe du reniement de saint Pierre (Jn 18, 25-27), le coq est aussi l'attribut de la vigilance, déjà chez les païens: il prend place au sommet des édifices pour surveiller les alentours et repousser les démons.

Après le coup de Saint-Hilaire, les deux complices ont décidé de fonder leur club au nom singulier, qui annonce le programme. Riopelle en est devenu le président. Arbour la dépositaire des objets de culte.

Ils ont alors défini les statuts de l'organisation. Les règlements codifient le déroulement des larcins, avec, naturellement, un souper au coq au vin pour fêter la filouterie.

La règle de base prévoit que les objets volés seront remis à un musée. «C'est toujours notre objectif», affirme Mme Arbour, qui prépare une surprise dans le cadre des expositions consacrées à Riopelle en octobre au Musée d'art contemporain de Montréal (dès le 22) et chez Tétréault.

Un autre règlement demande de ne jamais dévoiler le nom des membres du club. Quand Madeleine Arbour parle des coups fumants, elle ne mentionne que des prénoms: Pierre, Ronald, Otto... «Mais ce sont tous des gens qui ont fait carrière, souvent des personnalités», spécifie-t-elle.

Il est aussi impossible de savoir exactement combien d'objets ont été rassemblés. Jean-Paul Riopelle parle d'une cinquantaine. Sa complice demande de «citer le président» et rajoute: «En tout cas, on en a plus de dix.»

Coquine, la designer-décoratrice, qui exerce toujours son métier, a tout de même déjà poussé l'audace jusqu'à exposer quelques-unes de ses prises dans des vitrines de magasins, à New York. Un journal montréalais avait même publié une photo de son travail, avec les coqs bien en vue.

Finalement, une règle énonce que pour faire partie du club, on ne peut pas voler un membre. «On l'a établi à la suite d'une tentative de vol perpétrée contre Jean-Paul», explique Mme Arbour.

Cependant, on peut toujours voler un «étranger», comme l'a appris Gilles Corbeil aux dépens du président.

Dans les années soixante, le célèbre galeriste de Montréal, maintenant décédé, a apporté un oiseau de cuivre au peintre pour être admis dans le saint des saints. Riopelle a vite découvert que Corbeil l'avait acheté et non volé, et les a donc refusés tous les deux.

Mais la prise était trop tentante. Quand Corbeil s'est absenté de chez lui, Riopelle s'y est introduit et a dérobé l'emblème. Puis, il a invité son ami galeriste. «Oui, c'est ton coq, lui a dit Riopelle qui raconte l'anecdote en rigolant un bon coup. Et lui, il est maintenant dans le club, mais toi, tu n'en fais toujours pas partie!»

Le gallinacé, monté sur une tige, est toujours dans le salon de sa maison-atelier, à Ste-Marguerite-sur-le-Lac. «Les règlements disent bien qu'il doit me le remettre», conclut la dépositaire officielle.

Madeleine Arbour a elle-même participé à un coup, un soir de pleine lune, il y a une quinzaine d'années. Elle tenait l'échelle avec un compagnon pendant qu'un troisième grimpa vers l'objet convoité. «Il est monté tout en haut de l'échelle et a dû soulever le coq à bout de bras pour sortir sa tige du support de la croix. Quand une voiture arrivait, l'autre et moi faisions semblant de nous embrasser pour ne pas paraître suspects.»

Toutes ces historiettes traînent dans le milieu des arts depuis des années. Et si Madeleine Arbour accepte aujourd'hui de confier ouvertement les sympathiques secrets du Club des voleurs de coqs de la province de Québec, c'est que le monde lui semble désespérément beige et noir, en manque d'audace et de folies. «Les médias ne nous proposent que de gros rires gras ou des inquiétudes. Même les jeunes sont diablement sérieux. Notre club donne une leçon de vie et de fantaisie.»

SONDAGE 55% des francophones pour le Bloc

SUITE DE LA PAGE 1

qu'on trouvera plus de Canadiens à croire l'inverse.

Ekos se spécialise depuis 13 ans dans la recherche sociale, la recherche économique et l'évaluation des programmes publics. L'échantillon des répondants québécois du sondage demeure moyennement élevé et les résultats québécois comportent une marge d'erreur de plus ou moins 4,3 points (cette marge est de 2,5 points pour l'ensemble du Canada). Mais les résultats ajoutent sûrement un pierre à l'édifice des «deux solitudes».

Les auteurs du sondage, Frank Graves et Benoît Gauthier, ont demandé aux répondants du Québec s'il était possible de voter pour le Bloc québécois sans être en faveur de la souveraineté du Québec.

50% des Québécois se sont dits d'accord avec cette affirmation, tout comme 77% des partisans identifiés au Bloc.

On remarque que dans une autre question, 52% des Canadiens ont pourtant affirmé que l'élection d'un grand nombre de représentants du Bloc pouvait être une menace à l'unité du pays. Cette dernière affirmation est endossée par seulement 38% des Québécois, et par seulement 27% des partisans du Bloc.

Si plusieurs représentants du Bloc sont élus, les Canadiens seront-ils plus ouverts à discuter de changements constitutionnels?

41% des Québécois croient qu'une telle élection n'entraînera aucun changement dans l'attitude des Canadiens, une opinion partagée par seulement 35% des Canadiens.

A la même question, 24% des Québécois croient que les Canadiens démontreront de l'ouverture envers eux (22% croient plutôt que les Canadiens seront moins ouverts).

Cette marge est mince. Mais elle est plus tranchée dans le reste du Canada: 35% des Canadiens croient qu'ils seront eux-mêmes moins ouverts à discuter de changements constitutionnels avec le Québec, et 20% croient qu'ils seront plus ouverts.

Si on raffine encore plus en soustrayant les Québécois des répondants canadiens, ce sont en fait 39% des Canadiens qui prévoient un durcissement de leur propre attitude, et 19% qui prévoient une plus grande ouverture.

Ekos s'est également demandé si le Québec obtiendrait plus de pouvoirs à l'intérieur du Canada

avec Kim Campbell ou avec Jean Chrétien comme premier ministre.

Il est intéressant de constater que 63% des Québécois et 60% des Canadiens répondent que l'élection de l'un ou de l'autre ne fera aucune différence sur cette question.

Cette réponse pourrait laisser croire que l'actuelle campagne est en train de déplacer la dynamique traditionnelle qui veut qu'un premier ministre québécois défende mieux, ou moins bien, son Québec natal.

Par contre, 17% des Québécois disent que l'élection de Mme Campbell pourrait favoriser plus de pouvoirs au Québec (contre 11% pour l'élection de Jean Chrétien), alors que 22% des Canadiens croient que c'est l'élection de Jean Chrétien qui permettrait au Québec d'obtenir plus de pouvoirs, contre 10% en faveur de l'élection de Mme Campbell.

Ekos a également interrogé les Canadiens sur leurs intentions de vote.

Au total, Ekos accorde 39% des votes au Parti libéral, 25% au PC, 17% au Reform Party, 12% au Bloc québécois et 6% au NPD, après répartition des indécis (qui s'élèvent à 17%).

Ces chiffres vont dans le sens des derniers sondages. L'écart se creuserait même encore un peu entre les deux grands partis.

Au Québec, Ekos accorde 47% au Bloc québécois, 25% aux libéraux et 23% aux conservateurs.

Les sondages du week-end ont démontré la force actuelle du Bloc, mais ils ne sont pas arrivés à départager la deuxième place. Le sondage CROP-Environnement de la semaine dernière bénéficiait d'un échantillon plus élevé au Québec (le double des répondants), et il donnait plutôt la deuxième place aux conservateurs, à 27% contre 24% au libéraux.

Selon Ekos, le Bloc obtient l'appui de 55% des francophones au Québec. Une donnée qui pourrait intéresser les adversaires du Bloc au Québec: 49% des Québécois en général — et 32% des partisans déclarés du Bloc — se sont dits préoccupés de ce qu'une forte représentativité du Bloc au Parlement fédéral ressusciterait le débat constitutionnel, au moment où il faudrait plutôt se concentrer sur l'économie.

Tant M. Chrétien que Mme Campbell voudront tenter d'utiliser cette donnée pour ébrécher les actuels appuis au Bloc. Mais la tâche ne sera pas facile.

SURTAXE «Une taxe d'affaires déguisée»

SUITE DE LA PAGE 1

taxer leurs contribuables que de façon directe.

En permettant aux villes d'imposer les commerçants par le biais de leur propriétaire, «la surtaxe est une taxe d'affaires déguisée», tranche la cour. Somme toute, plusieurs dispositions de la nouvelle Loi sur la fiscalité municipale adoptée par Québec en juin 1991 ont donné aux villes un pouvoir illégal.

Par conséquent, la cour statue que la surtaxe sur les immeubles non résidentiels, de même que la taxe d'eau et de services sont toutes deux indirectes et invalides puisque «l'Assemblée nationale n'est pas compétente à légiférer en matière de taxation indirecte, ni à déléguer ce pouvoir d'imposition à une municipalité».

Hier, le ministre des Affaires municipales, Claude Ryan, a fait savoir qu'il étudierait le jugement avant de porter ou non en appel cette décision qui aura un effet de domino sur la santé fiscale de centaines d'autres villes du Québec.

La Ville de Montréal a réservé ses commentaires pour les prochains jours, mais espère une réaction rapide de l'Assemblée nationale pour rectifier cette brouillamini fiscal. Au cabinet du maire, on évaluait que cette décision pourrait creuser un «trou» de 316 millions\$ dans les caisses municipales.

Le président de l'Union des municipalités du Québec, M. Ulric Blackburn, prédit déjà que ce jugement créera un «chaos sans précédent» dans le monde municipal. Les

villes pourraient être privées de revenus oscillant entre 500 et 600 millions en raison de l'annulation de ce règlement. Au surplus, le jugement fait planer la menace de demandes de remboursement de la part des commerçants indûment taxés.

«Nous demandons au ministre Ryan d'intervenir rapidement pour clarifier la situation. Ce serait désastreux pour les municipalités. Les budgets pour 1994 sont en voie d'être élaborés. S'il n'y a pas de changement, on ne pourra pas compter sur ces revenus pour 1994», a déploré M. Blackburn.

Les contestataires de cette surtaxe à Montréal n'ont pas tardé à crier victoire. Me Jérôme Choquette, qui a plaidé la cause des dix propriétaires requérants, a qualifié ce jugement de «victoire sur toute la ligne».

A son avis, cette décision signe la mort de ces mesures fiscales «qui demandent à quelqu'un de percevoir des taxes à la place des villes». «Aucune ville ne peut adopter un règlement semblable pour 1994 sans s'exposer au risque d'avoir à rembourser», a-t-il ajouté.

Pour la seule Ville de Montréal, évalue Me Choquette, la facture des remboursements des surtaxes et taxes d'eau combinées pourrait atteindre 450 millions et touche 18 000 immeubles. «Il faudra attendre de voir s'il y a appel, mais à mon avis le jugement est très clair. La Ville n'a d'autres solutions que de revenir à son ancienne taxe d'affaires», soutient celui annonçant récemment son intention de faire la course au leadership du Parti civique.

COMMUNISTES «Le discours n'a jamais changé»

SUITE DE LA PAGE 1

travers le pays pour conserver son titre de parti. Les communistes n'ont pas réussi l'exploit.

Le leader du PCC, Miguel Figueroa, a déclaré hier que ses membres ont été avisés de cesser immédiatement toute activité politique. «La nouvelle loi, a-t-il dit, est antidémocratique.»

La mort officielle du PCC, et par conséquent de son aile québécoise, le PCQ, n'a consterné, ni surpris personne hier à Montréal.

«Ils agonisent depuis 1956», dit Robert Comeau, professeur d'histoire à l'UQAM et auteur d'un livre sur l'histoire des communistes au Québec. En fait, le Parti communiste canadien a systématiquement manqué le bateau au Québec, ce qui explique ses scores infinitésimaux aux élections et son membership des plus volages.

Plusieurs facteurs expliquent le désintéressement des Québécois vis-à-vis des communistes. Le poids des valeurs ecclésiastiques chez la masse les a handicapés dans les années 30 et 40. Staline leur a nuit dans les années 50, et enfin le mouvement nationaliste les a achevés dans les années 60.

Les communistes canadiens, tout pris qu'ils étaient dans leur conception internationaliste de la vie, ont toujours refusé de considérer les francophones québécois comme une nation à part entière. «Or, c'est à travers le mouvement nationaliste que s'est développé l'essentiel de la gauche québécoise», dit Robert Comeau. Les «purs», générale-

ment anti-soviétiques, ont milité du côté des groupes maoïstes ou troskistes.

Les francophones étaient donc quasi inexistantes dans les structures du parti, comme l'avait constaté à l'époque Jean-Marc Pottier, aujourd'hui professeur de sciences politiques à l'UQAM et fondateur dans les années 60 de la revue Parti Pris. Il avait été invité à une rencontre du PCC: très peu de francophones, surtout des immigrants grecs, portugais ou italiens, déjà militants communistes dans leurs pays d'origine. «Il n'y avait aucune reconnaissance du fait québécois, dit-il. Les Québécois s'identifiaient plus aux leaders tiers-mondistes, comme Che Guevara ou Fidel Castro, plutôt qu'aux dogmes de Moscou.»

La première scissure de taille du Parti communiste canadien s'est produite dès 1947, deux ans après l'élection du premier et seul député communiste au Parlement, Fred Rose, dans le quartier Mile-End. Après quelques années relativement florissantes, qui suivaient la crise économique puis la deuxième guerre mondiale, le PCC entraînait en crise. Le leader Henri Gagnon et 500 militants (sur 2 500 à l'époque) étaient expulsés pour cause de nationalisme ouvrier, incompatible avec la grande réunification fraternelle de tous les travailleurs du monde.

Une autre saignée surviendra en 1956, lorsque les horreurs stalinienne commencent à se répandre dans les assemblées communistes. A Montréal, l'écho des atrocités de Staline à l'endroit, notamment, des Juifs, fera fuir les militants israéliens, qui formaient alors le tiers du membership.

La méthodologie

Le questionnaire de ce sondage a été préparé par MM. Frank Graves et Benoît Gauthier, respectivement président et vice-président principal des Associés de recherche Ekos. Cette enquête est un projet interne de la firme Ekos et n'est commandité par aucun parti politique, ni aucun média.

La population d'étude était l'ensemble des individus ayant droit de vote à l'élection du 25 octobre et pouvant compléter une entrevue en français ou en anglais. L'échantillon était de type aléatoire stratifié (par les cinq régions canadiennes) et sur-représentait les électeurs du Québec. L'échantillon a été tiré d'une banque de numéros de téléphone inscrits à l'annuaire et complété de numéros produits aléatoirement de sorte à inclure les numéros confidentiels et récemment inscrits. A l'intérieur des ménages, l'individu à interviewer a été sélectionné sur la base du plus récent anniversaire pour assurer une sélection aléatoire.

Les entrevues téléphoniques, d'une longueur moyenne de 12 minutes, ont été menées entre le 24 et 28 septembre 1993. Un total de 1505 entrevues ont été complétées, dont 508 au Québec. Le taux de réponse s'établit à 46%, un taux comparable ou meilleur à ceux obtenus dans les autres sondages électoraux récents. Des pondérations ont été appliquées aux données pour assurer une meilleure représentativité des données par rapport à la population visée et pour compenser les effets de la stratification de l'échantillon. Elles tiennent compte des codes régionaux des numéros de téléphone, de la langue, du sexe et de l'âge des répondants. Les résultats pancanadiens sont fiables à l'intérieur d'une marge d'erreur de ±2,5 points de pourcentage, à un niveau de confiance de 95%. Les résultats québécois comportent une marge d'erreur de ±4,3 points. Les marges d'erreurs augmentent pour les sous-groupes.

Les Associés de recherche Ekos regroupent une équipe multidisciplinaire de chercheurs chevronnés. Ekos, qui se situe parmi les 10 firmes canadiennes les plus importantes dans son marché, est active dans les domaines de la recherche sociale, de la recherche économique et de l'évaluation de programmes publics depuis 13 ans. Elle s'est forgée une réputation de rigueur de pensée et d'indépendance face aux partis politiques et aux groupes de pression. Son siège social est situé à Ottawa. Ekos est équipée d'un centre de sondage assisté par ordinateur de 48 postes basé à Hull. Elle utilise le logiciel Interviewer pour les entrevues téléphoniques et le logiciel StatXP pour les compilations statistiques; ces deux logiciels ont été conçus par Info Zéro Un, une firme montréalaise.

Le chef actuel du Parti civique, M. Pierre Gagnier, voit aussi en ce jugement une victoire des citoyens contre l'administration Doré. «Ça rétablit les choses. On n'a pas le droit de faire faire ses commissions par d'autres», a-t-il dit, d'avis que cette surtaxe remettait sur le dos des propriétaires le fardeau de récolter les taxes des commerçants locaux.

Dans la même ligne d'idée, M. Pierre Aubry, président de la Ligue des propriétaires, croit que justice a été rendue. «On est contre ce transfert. Dans la situation économique actuelle, c'était insensé et ça a fait fuir les gens», a-t-il dit.

A son avis, il est clair que la Ville devra rembourser toutes ces taxes perçues «illégalement» au cours de la dernière année.

Appliquée depuis janvier 1993 par Montréal grâce à de nouveaux pouvoirs conférés par une loi provinciale, la surtaxe avait provoqué un tollé parmi les commerçants qui, à plusieurs reprises cet hiver, ont investi bruyamment l'hôtel de ville non sans dommages.

Dans un véritable mouvement populaire, plus de 4000 propriétaires d'immeubles commerciaux montréalais étaient partis en croisade contre cette surtaxe. Son effet avait été draconien: de 0,526\$ du 100\$ d'évaluation, le taux de taxation était passé à 2,06\$ du 100\$ après l'entrée en vigueur de ladite surtaxe. Pour certains propriétaires, ce changement s'était traduit par des hausses de 100 et 150% de leurs comptes de taxe.

«Depuis, le PCC est moribond», dit Jean-Marc Pottier. Un parti déconnecté, voué au culte de Staline et des belles années de Khroutchev, qui a même appuyé en 1968 l'invasion de la Tchécoslovaquie. «Le Parti communiste canadien était probablement l'un des plus dogmatiques de tous les partis communistes du monde occidental», dit Robert Comeau. Quelques dizaines de militants au Québec, une vingtaine de donateurs chaque année pour faire survivre la formation, qui fonctionnait avec environ 13 000\$ de revenus.

«Le discours du PCC, très stalinien, n'a effectivement jamais réellement changé», dit Denis Gervais, militant jusqu'à tout récemment et gérant de la librairie «Nouvelles Frontières», rue Ontario, ancien grossiste du «Livre soviétique» et bailleur de fonds du parti durant plusieurs années. «Les dîneurs ont collé au parti, dit-il, et ils ont refusé tout changement. Alors à peu près tout le monde a quitté.»

Déçu de la mort officielle des communistes canadiens? «Non, répond-il. Je veux continuer à lutter pour la justice sociale, mais je vais relire mes classiques, Marx et les autres.»

Il n'y aura pas de relève chez les communistes canadiens, croit Jean-Marc Pottier. «La pensée stalinienne ne peut pas être recyclée. Et toute la gauche traverse une crise profonde, comme l'ensemble de la société.» Il n'y aura pas de succession, ajoute l'historien Robert Comeau. «L'idéal d'un centralisme politique est terminé. Le communisme, tel que nous l'avons connu, est bel et bien mort.»



Parce qu'ils sont des êtres humains,

Ils veulent se tenir debout.

Handicap sans frontières

Une ressource pour les personnes handicapées des pays en développement

521-2686